

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DES START-UPS

RAKMANA : UN FORUM ET DES AMBITIONS

ELLE OUVRIRA
SES PORTES CE
WEEK-END

L'AGENCE
CNAS D'ALGER
EN SERVICE

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mercredi 27 Janvier 2021/ N° 1034 Prix : 20 DA

INDUSTRIE DES
PRODUITS
ÉLECTRONIQUES ET
ÉLECTROMÉNAGERS

FERHAT AIT ALI
S'ENGAGE ET
RASSURE LES
INVESTISSEURS



LE SG DE L'UGTA EN A FAIT DES DEMANDES INSISTANTES

RETRAITES

Labatcha plaide
pour l'ancien régime

Protocol COVID-19
Kit #: 52077
Lot #: A03382
Expiry date: 12/21
Subject ID: _____
Investigator: _____

ELECTIONS, MÉDIAS, ATTAQUES

EXTERIEURES ET VACCIN ANTI-COVID-19

AMMAR BELHIMER DIT TOUT

page 03

CNESE

FINALISATION
PROCHAINE D'UNE
ENQUÊTE
ÉCONOMIQUE SUR
LES CONSÉQUENCES
DE LA COVID-19

DOUANES:

PLUS DE 1000 MILLIARDS
DA DE RECOUVREMENTS
FISCAUX EN 2020

APN

VERS UNE
PROPOSITION DE LOI
POUR AIDER LES
COMMERÇANTS
INFORMELS À
INTÉGRER LE
CIRCUIT

RÉGULATION DU SECTEUR DE LA PECHE EN ALGERIE

Ferroukhi prône la formation et le professionnalisme

Le ministre a souligné que son département s'employait pour la régulation de l'activité de pêche, l'organisation des ports pour fournir des quais d'accostage pour les navires et contrôler les prix des produits de pêche.

Le ministre de la Pêche et des productions halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a mis en avant, lundi dernier lors de sa visite de travail à Tlemcen, l'importance de la formation et du professionnalisme afin de pouvoir réguler l'activité de pêche en Algérie. Écoutant les préoccupations des marins pêcheurs au niveau du port de Honaine, M. Ferroukhi a mis l'accent sur la nécessité pour les marins pêcheurs de s'organiser, en commençant par la formation et le professionnalisme en matière de pêche. Il a également instruit les responsables du secteur de la pêche de la wilaya d'effectuer un recensement précis permettant de contrôler le nombre réel des marins pêcheurs actifs. M. Ferroukhi a par ailleurs souligné que son département ministériel s'employait pour la régulation de l'activité de pêche en impliquant d'autres secteurs, à commencer par l'organisation des

ports, fournir des quais d'accostage pour les navires et contrôler les prix des produits de pêche, en vue de mettre fin à la spéculation. Le ministre a en outre promis aux marins pêcheurs de prendre en charge leurs préoccupations consistant en le registre du commerce et le changement d'activité d'une pêche amateur à une pêche professionnelle, en sus d'autres préoccupations. D'autre part, M. Ferroukhi s'est enquis de deux projets de construction de deux bateaux de pêche au niveau du port Honaine et supervisé la distribution de cinq actes de concessions. Il a aussi écouté des exposés sur les ports de la wilaya de Tlemcen et un projet d'atelier de construction et de maintenance navale dans le port de Honaine, ainsi que d'autres projets d'aquaculture, en cours de réalisation par des investisseurs dans le même port, en sus d'une présentation sur les zones d'activités de la pêche et d'aquaculture à tra-

vers les trois ports de la wilaya. Le ministre a en outre supervisé une opération de sensibilisation menée par le comité local chargé du dossier de la sécurité sociale dans le port de Honaine. Lors des entretiens avec les professionnels du secteur, le ministre a rappelé l'élaboration prochaine d'une loi relative à la gestion des ports de pêche, en vue de leur organisation de façon plus efficace et efficiente. « Une action est en cours, en vue de la création d'une loi pour l'organisation des ports de pêche, de façon plus efficace et efficace, et leur valorisation, dans le cadre du programme national du secteur (2020-2024), et dans un objectif d'assurer une meilleure gestion et une exploitation idoine et rationnelle de ces structures vitales », a indiqué le ministre. Il a, par ailleurs, insisté sur l'impératif d'accorder, « dans tous les cas, la priorité à l'activité de pêche, sans que cela impacte négativement sur les autres activités, liées aux

services et à la plaisance notamment ». Il s'agit, a ajouté Sid Ahmed Ferroukhi, de « réfléchir à la création d'un Conseil consultatif pour chaque port de pêche du pays, composé de professionnels du secteur, de fournisseurs d'équipements de navires et leurs patrons, outre différents intervenants publics, dont les directions de la pêche, du transport et des travaux publics ». « Ce projet de loi relative aux ports, inscrit au titre de la solidarité gouvernementale, préconise, également, l'intégration de l'ensemble des intervenants, avec la création d'ateliers de services pour les bateaux, dont les petits travaux de maintenance mécanique, qui seront confiés aux jeunes, après une période de formation au sein des centres de formation professionnelle », a fait savoir le ministre de la Pêche et des produits halieutiques. Il a signalé la possibilité d'intégration de ces projets, dans le cadre des différents dispositifs

de soutien à l'emploi des jeunes. « Il est impératif d'œuvrer à la mise en place de mécanismes de nature à créer un équilibre et une cohésion entre l'activité de pêche et les autres activités liées à la plaisance et aux services, à l'instar des restaurants de poissons, les salons de thé, et les structures de loisirs », a-t-il, encore, assuré. « Il n'existe pas de pays au monde, où les ports de pêche sont ouverts au large public », a, par ailleurs, observé le ministre, assurant que « la sécurité et la garantie des conditions nécessaires aux professionnels de la pêche sont une ligne rouge et bénéficient d'une priorité extrême ». A noter que le ministre de la Pêche et des Produits halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi a poursuivi, hier, sa visite dans la wilaya de Tlemcen par l'inspection de nombre d'établissements relevant de son secteur, notamment les ports de

Nadine Oumakhlouf

ELECTIONS, MÉDIAS, ATTAQUES EXTÉRIEURES ET VACCIN ANTI-COVID-19

Ammar Belhimer dit tout

Le ministre a annoncé la création du Conseil national de l'information. C'est avec ce dernier qu'un nouveau projet de loi sur l'information sera mis en vigueur.

Les prochaines échéances électorales seront une occasion pour l'Etat d'affirmer son attachement à la moralisation de l'action politique et la promotion de la performance des élus du peuple dans le cadre de la transparence et de la lutte contre la corruption, a affirmé, lundi soir, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer. Dans un entretien accordé au site Sabq Press, M. Belhimer a indiqué que « les élections législatives et locales anticipées seront, le moment venu, une occasion pour l'Etat d'affirmer son attachement à la moralisation de l'action politique, la promotion de la performance des élus du peuple dans le cadre de la transparence, de la lutte contre la corruption, de l'égalité des chances homme/femme et du renforcement de la participation des jeunes algériens sans exclusive ». Après promulgation de la Constitution révisée, il est procédé à « l'enrichissement de la mouture du projet de loi électorale, en y associant les différentes parties prenantes, et à leur tête les partis politiques et la société civile », a-t-il souligné. Interrogé sur l'évaluation du bilan annuel de l'action du gouvernement, le ministre a estimé qu'« il est tout à fait naturel de ne pas voir les bilans de tous les secteurs atteindre le même niveau et les mêmes résultats escomptés ou du moins attendus ». « C'est pourquoi le Conseil des ministres œuvre lorsqu'il consacre une réunion à l'évaluation de la performance gouvernementale, à rattraper la situation en tentant de cerner les points faibles, les raisons ou les obstacles entravant l'avancement des choses, avant de proposer des solutions à même de renforcer le rendement du staff gouvernemental au service de la patrie et du peuple sans plus », a ajouté M. Belhimer.

« Des parties françaises, sionistes et du Makhzen

ciblent l'Algérie »

Quant à la fermeture par Facebook de certains comptes qui s'attaquent à plusieurs pays, dont l'Algérie, M. Belhimer a relevé qu'une telle action « confirme la véracité des renseignements que l'Etat détient et partage avec les citoyens en vue de les sensibiliser quant aux dangers qui guettent l'Algérie, des dangers, a-t-il dit, qui sont avérés qui s'inscrivent dans la perspective d'un plan étranger ourdi à de hauts niveaux pour attenter à notre pays ». « L'implication de parties françaises, de renseignements de l'entité sioniste et du Makhzen dans l'exécution de ce plan abject, appelle à redoubler de vigilance, consolider le front interne et à se dresser comme un seul Homme, en vue de préserver notre Patrie de tout mal, quel qu'en soit la nature, la source et l'étendue », a souligné le ministre. A ce propos, le ministre a mis en avant les efforts de l'Armée nationale populaire (ANP) « qui veille avec bravoure et professionnalisme à défendre le pays, à sécuriser ses frontières et à assurer la stabilité pour ses habitants ». Assurant que « les frontières du pays sont sécurisées contre toute infiltration, grâce à la vigilance des forces de l'ANP », M. Belhimer a relevé que « les exercices tactiques et opérationnels, ainsi que les préparatifs au combat, menés par les différentes formations et composantes de l'armée, ont mis en évidence leurs capacités et aptitudes et le niveau précis et élevé de leur professionnalisme, pour faire face à toutes les éventualités, en toutes circonstances ». Le porte-parole du gouvernement a abordé, par ailleurs, les principaux chantiers ouverts par le secteur, affirmant que la création du Conseil national de l'information « est pris en charge dans le projet qui modifiera et complètera la Loi sur l'information ». « La création ces derniers jours d'un syndicat des éditeurs algériens par un groupe d'éditeurs et de représentants d'établisse-

ments médiatiques de presse écrite et électronique, se veut une mesure qui permet, à son tour, de constituer le Conseil », a-t-il ajouté. S'exprimant sur le dossier de la presse électronique, M. Belhimer a fait savoir que la direction des médias au ministère de la Communication a « entamé, début janvier, la délivrance des attestations d'enregistrement aux sites d'informations et poursuit sa mission jusqu'au parachèvement de l'étude de l'ensemble des dossiers déposés ».

L'acquisition du vaccin anti-Covid-19 avant fin janvier

Il a évoqué, par ailleurs, les préparatifs pour l'acquisition du vaccin anti Covid-19, à travers « la mise en œuvre de la stratégie nationale de la lutte contre la pandémie pour laquelle une enveloppe de 20 milliards de dinars a été consacrée. Un montant qui couvre également l'opération d'importation du vaccin avant fin janvier courant ». Le ministre de la Communication a fait état de la prise en charge en cours des différents aspects relatifs à la réception du vaccin et à l'opération de vaccination par la formation des formateurs, tout en assurant les moyens de conservation et de livraison, outre la mobilisation des équipes mobiles pour la vaccination des habitants des zones d'ombre », ainsi que la mise au point « d'une plateforme numérique pour la prise des rendez-vous ». Répondant à une question sur la cause sahraouie, M. Belhimer a rappelé la position constante de l'Algérie, indiquant, à ce propos, « tant que le Conseil de sécurité n'a pas encore nommé un représentant onusien au Sahara occidental, toutes les hypothèses sont envisageables ». « Cette situation appelle à l'impératif d'accélérer l'application de la légalité internationale, une revendication claire de l'Algérie », a conclu M. Belhimer.

Nadine Oumakhlouf

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Guterres appelle les gouvernements à rendre la planète "plus résiliente"

Le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé lundi les gouvernements à prendre les mesures nécessaires pour rendre la planète "plus résiliente" aux conséquences du changement climatique. "Les perturbations climatiques sont un risque dont nous sommes bien conscients. La science n'a jamais été aussi claire. Nous sommes confrontés à une urgence climatique", a indiqué M. Guterres, lors d'un Sommet sur l'adaptation au climat organisé virtuellement par les Pays-Bas. "Nous assistons déjà à des extrêmes climatiques et à une volatilité sans précédent, affectant les vies et les moyens de subsistance sur tous les continents", a-t-il éploré.

La pandémie de Covid-19 a rappelé au monde entier que l'humanité ne peut pas se permettre d'ignorer les risques connus et qu'elle doit prendre davantage conscience de l'importance de la résilience. Selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM), plus de 11.000 catastrophes dues aux conditions météorologiques, au climat et aux risques liés à l'eau ont eu lieu au cours des 50 dernières années, pour un coût de 3.600 milliards de dollars. Les phénomènes météorologiques extrêmes et les aléas climatiques ont également tué plus de 410.000 personnes au cours de la dernière décennie, la grande majorité dans les pays à revenu faible et de la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire. "Nous avons besoin de milliards de dollars des contribuables pour financer la reprise après la pandémie de Covid-19 pour relancer l'avenir à faible émission de carbone et à haute résilience dont nous avons besoin", a insisté M. Guterres. "Mais la reprise ne peut pas uniquement concerner le monde développé. Nous devons étendre la fourniture de liquidités et d'instruments d'allègement de la dette aux pays en développement et à revenu intermédiaire qui n'ont pas les ressources nécessaires pour relancer leur économie de manière durable et inclusive", a-t-il poursuivi.

ATIKA.A

Covid-19

Appel à l'implication de tous les acteurs sur le terrain pour mener à bien l'opération de vaccination

Des spécialistes en épidémiologie, en infectiologie et en immunologie ont appelé à l'implication de tous les acteurs sur le terrain parmi les experts, les corps médical et paramédical, la société civile, les notables et les mosquées, pour mener à bien l'opération de vaccination contre la covid-19, à la veille de la campagne qui sera lancée par l'Algérie dans ce domaine. Dans une déclaration à l'APS, le Chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive, Pr. Abderezzak Bouamra, a plaidé pour l'utilisation d'"un langage simple" lors de la campagne de sensibilisation pour une meilleure assimilation des citoyens, mettant l'accent sur l'impératif d'expliquer au citoyen l'importance de la vaccination et les bienfaits de cette opération sur

laquelle misent l'Algérie et le monde entier en vue d'endiguer la propagation de la covid-19. Il a insisté, en outre, sur l'impératif d'inviter la société civile, dès la réception des vaccins anti-covid par les autorités locales de chaque région, à inciter le citoyen à participer à cette opération, jugée importante. De son côté, le président de l'Association algérienne des maladies infectieuses, Dr. Mohamed Yousfi, a rassuré les citoyens quant à l'innocuité et l'efficacité du vaccin qui reste, a-t-il dit, l'unique moyen à même de faire face à la pandémie ayant impacté la santé et l'économie mondiales. Il a plaidé également pour le recours aux infectiologues, épidémiologues et vaccinologues en vue de participer à la sensibilisation de la société à l'importance du

vaccin dont les tests cliniques, ayant concerné plus de 100.000 personnes, ont prouvé son efficacité, sans aucun effet secondaire dangereux. Dr. Yousfi, également Chef de service des maladies infectieuses Hôpital de Boufarik (Blida), a estimé que les différentes études scientifiques publiées jusqu'à présent sur certains vaccins avaient prouvé "leur efficacité à 90%". Concernant le scepticisme affiché par certains citoyens vis-à-vis de ces vaccins produits en une courte durée (8 mois), le Dr. Yousfi a assuré que la découverte de ces vaccins en un laps de temps court par rapport aux vaccins précédents était principalement due à la coopération internationale dans ce domaine et au partage des connaissances scientifiques sur le gène du nou-

veau Coronavirus. La large propagation de la pandémie et la peur des mutations rapides du virus ont induit la nécessaire coordination des efforts de tous les pays du monde pour faire face à la situation et l'octroi de fonds par de nombreux donateurs au profit des laboratoires mondiaux concurrents pour la recherche et la découverte du vaccin, ce qui a facilité leur tâche et leur a permis d'y parvenir en moins d'un an, après l'apparition du virus, contrairement aux vaccins antérieurs dont la découverte avait duré plusieurs années, a-t-il expliqué. Le même spécialiste a souligné que depuis l'apparition des épidémies et des virus à travers le monde, les expériences ont montré que les vaccins étaient toujours "le seul moyen" pour faire face à

ces virus. Compte tenu de la forte demande internationale sur ces vaccins et le nombre limité des laboratoires qui les produisent, "il est impossible pour tous les pays du monde d'obtenir la quantité dont ils ont besoin pour leurs citoyens", a fait observer Dr. Yousfi, rappelant que les autorités algériennes avaient eu recours à trois laboratoires: russe, chinois et anglo-suédois pour acquérir ce vaccin. Le même spécialiste a évoqué l'organisation mise en place par le ministère, après la formation des corps chargés de cette mission, appelant à la promotion de la communication dont les campagnes de sensibilisation pour convaincre le maximum de citoyens de l'importance de se faire vacciner.

AMINE.R

Vers l'intégration du transport ferroviaire dans la nomenclature de la formation professionnelle à Djelfa

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha a dévoilé, mardi à Djelfa, l'intention de son département d'ouvrir une spécialité de formation dans le domaine ferroviaire au niveau d'un institut national spécialisé, en réalisation, de cette wilaya, dans le cadre d'une vision prospective du secteur. Dans sa déclaration en marge d'une visite d'inspection dans nombre d'établissements relevant de son secteur à Djelfa, Mme. Benfriha a indiqué que l'intégration de la formation ferroviaire au niveau de l'institut national spécialisé, prévu à l'ouverture en mars prochain au pôle urbain de "Berbih" du chef-lieu de wilaya, "a été décidée suite à l'étude du besoin économique de la wilaya où quatre projets de voies ferrées, sont en cours de réalisation et seront réceptionnés dans quelques mois", a-t-elle informé. Le lancement de cette spécialité répond au souci d'"accompagner les grandes installations de la voie ferrée et leurs besoins futurs en main d'œuvre qualifiée de différents niveaux (techniciens

et techniciens supérieurs)", a-t-elle souligné. La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a assuré que cet institut national spécialisé sera doté de tous les "équipements nécessaires susceptibles de permettre l'entame de la formation dans la spécialité ferroviaire dès son ouverture", parallèlement à la signature d'une convention de partenariat et de coopération avec la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a-t-elle fait savoir. Selon l'exposé présenté au niveau du chantier dudit institut, une enveloppe de 425 millions de DA, a été mobilisée pour la réalisation de ce nouvel établissement, à laquelle s'ajoute une dotation supplémentaire de 40 millions de DA, dans le cadre de la réévaluation de son coût, dont 34 millions de DA destinés à son équipement et 6 millions de DA pour l'achèvement de sa réalisation. La ministre s'est, également, rendu au CFPA "Moudjahid Benlebiedh Rabah" de la cité Berbih de Djelfa, où de nombreuses doléances lui ont été exposées, dont la promotion de ce centre de

formation en un institut national et son renforcement en équipements. Après avoir souligné que la "question de promotion de ce centre de formation en un institut national est actuellement à l'étude", Mme. Benfriha a ajouté que l'équipement des centres de formation "ne constitue pas un problème pour le secteur", et que les moyens "doivent répondre aux besoins des stagiaires". Elle a observé que "la numérisation du secteur permet de connaître les indicateurs réels des inscriptions, ce qui constitue une base sûre pour garantir la couverture des besoins (en conformité avec les données exprimées), dans le cadre de l'efficacité de l'opération de formation et de la rationalisation de l'équipement", a-t-elle estimé, à ce propos. La ministre poursuit sa visite à Djelfa par l'inspection du CFPA "Chahid Ayachi Abdallah" et de l'institut national spécialisé en formation professionnelle "Moudjahid Khaled Triki", de la cité Bahrara, où elle présidera une rencontre ouverte avec les représentants du secteur local de la formation professionnelle.

Algérie

La composante du Conseil de sécurité doit refléter les réalités géopolitiques

Le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Sofiane Mimouni, a indiqué lundi que la réforme des Nations Unies ne peut être complète qu'avec une "augmentation de la taille et de la composante" du Conseil de sécurité de manière à refléter les "réalités géopolitiques actuelles". "Nous partageons l'avis selon lequel toute réforme de l'ONU ne sera complète sans une augmentation de la la taille et de la composante du Conseil de sécurité de manière à refléter les réalités géopolitiques actuelles", a déclaré le représentant de l'Algérie au cours de la première réunion informelle sur la réforme du Conseil de sécurité. Une telle réforme devrait rendre le Conseil de sécurité plus "représentatif, efficace et transparent", tout en légitimant et renforçant ses capacités de contribution au maintien de la paix et de la sécurité internationales, a relevé le diplomate. A ce titre, l'ambassadeur Mimouni, a estimé que les revendications de l'Afrique concernant l'attribution de sièges permanents au continent étaient "légitimes et que le soutien croissant d'un grand nombre d'Etats membres à la position commune africaine, était une preuve concluante de la nécessité de réparer l'injustice historique qui affecte le continent africain". En février de l'année passée, l'Algérie avait appelé à New York à réparer l'injustice historique que l'Afrique continue de subir, en attribuant dans le cadre de la réforme du Conseil de sécurité deux sièges permanents au continent. La délégation algérienne à New York avait, alors, réitéré le soutien de l'Algérie à la position africaine commune sur cette réforme, telle que reflétée dans le Consensus d'Eszulin et la Déclaration de Syrte. Pour l'Algérie, les deux sièges permanents doivent avoir "tous les privilèges et droits inhérents à cette catégorie, y compris le droit de veto", réclamant par la même occasion deux autres sièges non permanents pour le continent et relevant la nécessité de tirer profit "des progrès accomplis jusqu'ici pour aboutir à un Conseil de sécurité plus représentatif, démocratique, efficace, transparent et accessible". L'Algérie avait également réaffirmé la pertinence du cycle de négociations intergouvernementales en tant que forum unique et légitime pour poursuivre le débat sur la réforme du Conseil de sécurité en vue de réaliser une réforme globale qui englobe les cinq principaux aspects de cette réforme, à savoir les catégories de membres, la question du droit de veto, la représentation régionale, la taille du Conseil de sécurité élargi et ses méthodes de travail et la relation entre le Conseil et l'Assemblée générale.

K.L

Saisie de plus de 14 kg de drogue et 18.131 comprimés psychotropes (SW)

Une quantité de 14,106 kg de kif traité, 18.131 comprimés psychotropes et trois (3) véhicules touristiques ont été saisis par les services de Sureté de wilaya de Batna dans des opérations distinctes, a annoncé mardi le chargé de communication de ce corps constitué. "Les brigades relevant de la police judiciaire ont, lors d'opérations distinctes, saisi ces quantités de stupéfiants et confisqué trois (3) véhicules utilisés dans le transport de ces produits hallucinogènes", a indiqué lors d'un point de presse, le divisionnaire de police, Mohamed Ben

Achi. "Sept (7) repris de justice impliqués dans cette affaire ont été arrêtés", a-t-il ajouté, précisant que les mis en cause, âgés entre 28 et 42 ans et issus des wilayas de Batna, de M'sila et d'El Oued, s'approprièrent à vendre la marchandise saisie. Ces opérations ont été mises sur pied après l'exploitation de renseignements et l'élargissement du domaine de compétence aux wilayas de M'sila et d'El Oued, dans lesquelles 10,250 kg de kif traité ont été saisis en possession d'un individu interpellé par les force de l'ordre, a ajouté la même source. Une quantité de 8.400 com-

primés psychotropes a également été confisquée lors de ces opérations. Dans le même contexte, le divisionnaire de police Ben Achi, a révélé que deux personnes, âgées de 37 et 43 ans, ont été mises hors état de nuire dans la ville d'Ain Touta (Batna) pour possession de substances psychotropes. La perquisition du domicile de l'un des deux suspects a permis de découvrir une quantité de 9.731 comprimés d'hallucinogène et 30 cartouches de 12 et 16 mm, a-t-on précisé de même source.

AMINE.R

Campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19 dans les régions éloignées à Relizane (MDN)

Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19, a été lancée à partir du 24 janvier courant par le commandement de la deuxième région militaire (RM2) avec la mobilisation de deux équipes médicales au profit des habitants des zones éloignées dans la wilaya de

Relizane, a indiqué mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la poursuite des efforts consentis en matière d'assistance médicale au profit des habitants des régions enclavées, le commandement de la 2eme région militaire a organisé, à partir du 24 janvier courant, une campagne

de vaccination contre la grippe saisonnière et de dépistage de la Covid-19 à l'aide de tests de détection rapide, au profit des habitants des zones éloignées dans la wilaya de Relizane où deux caravanes médicales ont été déployées", a précisé le communiqué.

APN

Vers une proposition de loi pour aider les commerçants informels à intégrer le circuit légal

L'Assemblée populaire nationale compte proposer un projet de loi, dans le cadre de la Loi de finance complémentaire LFC 2021, pour la protection des opérateurs économiques informels, commerçants notamment, qui souhaiteraient intégrer le circuit formel, a indiqué jeudi à Alger le président de la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, Nabil Louhibi.

"A la demande des opérateurs qui nous ont sollicité, en tant que parlementaires, nous comptons proposer une loi dans le cadre de la LFC 2021 pour aider les gens qui sont dans l'informel à travailler

dans la légalité en payant leurs impôts et leurs taxes sans être pénalisés (par leur passé)", a affirmé M. Louhibi lors d'une rencontre de sa commission avec la présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza et les représentants des bureaux des fédérations du Sud.

Dans le même contexte, il a annoncé que la commission a prévu une rencontre avec la Direction générale des impôts, la semaine prochaine, afin d'étudier les voies et moyens adéquats pour aider les gens qui ont pratiqué le commerce informel pendant des années à intégrer le secteur économique formel..

Pour M. Louhibi, la réussite de cette initiative devrait permettre de récupérer la masse monétaire, qui circule dans le circuit informel, pour l'introduire dans le circuit bancaire.

"J'espère que nous allons sortir avec des recommandations et des solutions adaptées pour servir à la fois l'intérêt de l'économie nationale et des opérateurs économiques", a-t-il poursuivi.

Lors de cette réunion, les opérateurs du sud ont évoqué le problème des hommes d'affaires qui disposent de moyens et de ressources financières amassés durant leur activité dans le commerce informel, mais qui hésitent d'investir dans des projets

productifs importants de peur des poursuites judiciaires.

Une transition de l'économie informelle vers une économie formelle, permettra de récupérer, selon leur propre estimation, "plus de 40 milliards de dollars pour les injecter dans des projets économiques".

Les représentants des bureaux des fédérations du Sud ont déploré par ailleurs la bureaucratie et les entraves administratives qui bloquent les investissements dans la région.

"Il faut patienter deux ans au moins pour avoir un permis de construire, six mois pour le certificat de conformité et trois années pour le changement d'activité", a

regretté un opérateur de la wilaya de Ouargla.

Ils ont également évoqué la difficulté d'accès au foncier agricole et industriel et la nonchalance des pouvoirs publics (wali) "qui ne prennent jamais de décision dans l'aval de l'administration locale". Les intervenants ont également évoqué le problème de la pollution produite par l'industrie pétrolière notamment à Hassi Messaoud, en mettant en garde contre son impact écologique sur l'environnement et l'élevage, et en implorant les autorités d'intervenir pour préserver ces zones fragiles.

-K.L

LAC "DHAIA" DE TAMESGUIDA (MEDEA) L'accès des véhicules désormais "interdit"

L'accès au site du lac "Dhaia", sur les monts de Tamesguida, nord de Médéa, sera désormais "interdit" aux voitures pour des raisons "liées à la préservation de l'écosystème local", a-t-on appris, mardi, auprès d'un responsable local. Cette mesure, qui vise, en premier lieu, à préserver le fragile équilibre écologique de ce site naturel, a été décidée suite à la dégradation du couvert végétal, situé aux alentours du lac, par des amateurs de courses automobiles qui viennent organiser régulièrement des "rodéos motorisés" à l'intérieur du site, a expliqué le chef de daïra de Médéa, Brahim Boumaaza. Des propriétaires de voitures de course, venus de wilayas limitrophes, ont transformé cet endroit en un champ de courses, défigurant la topologie du terrain, outre les dégâts ir-



réparables subis par la flore locale, a ajouté ce responsable, précisant que face à la prolifération de ce phénomène il a été décidé d'interdire l'accès au site aux véhicules, dans le souci de préserver l'écosystème et dissuader d'autres amateurs de sport mécanique. Le but, a-t-il signalé, est d'empêcher la présence

à l'intérieur du périmètre de tout engin motorisé, réduire les atteintes à l'environnement engendrées par les émanations de gaz Co2, provoquées par les véhicules, en faisant observer que cette "restriction" concerne uniquement le périmètre du lac de "Dhaia". Visiteurs, randonneurs ou sportifs pourront toujours accéder au lac, profiter de l'air vivifiant de la région, se ressourcer et se détendre, mais doivent, toutefois, faire preuve de civisme et contribuer, à travers leurs comportements, à la sauvegarde de ce site naturel, en évitant de le transformer en dépotoir à ciel ouvert", a insisté Brahim Boumaaza.

LOI ÉLECTORALE

Un "jalon fondamental" pour la promotion de la démocratie

La présidente du parti Tajamoue Amal El Djazair (TAJ), Fatima Zohra Zerouati, a qualifié mardi à Alger la mouture de l'avant-projet de loi organique portant régime électoral de "prometteuse" et de "jalon fondamental" pour la promotion de la démocratie participative. S'exprimant lors d'une conférence de presse, Mme. Zerouati a affirmé que le projet de loi "en sus de consacrer le principe "d'égalité des chances" et de "rétablissement de la confiance du citoyen dans le processus électoral", se veut une "rupture

avec les pratiques du passé". La présidente de TAJ a salué les propositions "positives et audacieuses" du projet de loi, notamment en ce qui concerne la moralisation de l'action politique, ajoutant que sa formation politique se félicite des mesures consolidant le rôle de la femme et des jeunes dans la vie politique. A ce propos, Mme. Zerouati a fait état de 73 propositions formulées par son parti au terme de débats "approfondis" associant les membres et élus de TAJ, relevant que ces propositions portent sur plusieurs articles et

dispositions y compris ceux en relation avec les listes électorales et le principe d'égalité homme-femme, ainsi que les représentants des candidats dans les bureaux de vote. S'agissant de l'article sur le principe d'égalité, la présidente de TAJ a fait savoir que son parti le considèrerait comme étant "un saut qualitatif" dans la promotion de l'exercice politique de la femme, indiquant que TAJ proposait "l'égalité dans les listes des communes dont le nombre d'habitants dépasse les 70.000 au lieu de 20.000".

"La communauté avifaune", ouvrage d'ornithologie de Mohamed Bensaci

Un ouvrage d'ornithologie intitulé "Oumatou ettayr" (La communauté avifaune) signé par Mohamed Bensaci ancien cadre du Parc national de Belezma (Batna) et inspecteur principal des forêts vient de paraître chez la maison "El-Ihsane" d'édition et de distribution. L'ouvrage en langue arabe qui se décline en 332 pages de grand format aspire, a confié l'auteur à l'APS, à partager avec le lecteur "l'émerveillement" face à l'univers avifaune "extraordinaire et plein de secrets" et des questionnements sur "la miraculeuse capacité à voler des oiseaux, leur aptitude mystérieuse à s'orienter dans leurs très longs voyages migratoires et l'impénétrable diversité de coloration de

leur plumage". Il y livre également des informations sur la capacité de certains oiseaux à voler à des altitudes extrêmes de plus de 10.000 mètres ou à effectuer comme le manchot empereur des plongées atteignant jusqu'à 240 mètres de profondeur. Né à Oued Chaaba (Batna) en 1956, Bensaci diplômé de l'institut de technologie forestière de Batna en 1979 puis de l'Institut national de recherche forestière affirme avoir éprouvé cette passion pour les oiseaux depuis sa jeune enfance passée dans les campagnes du Ravin bleu qui domine la ville de Batna. A 12 ans, il élevait déjà plusieurs rapaces dont le faucon crécerelle, l'aigle de Bonelli, le circaète Jeanle-blanc et le milan noir avant de

comprendre plus tard, précise-t-il, que leur place était dans la nature pas dans les cages. L'ouvrage est illustré de plusieurs dizaines de planches de diverses espèces d'oiseaux réalisées par l'auteur lui-même qui révèle également un talent de dessinateur confirmé. Coordinateur régional du Réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), Bensaci a été un des premiers à élaborer une liste de l'avifaune du parc national de Belezma en 1986. Il a aussi coopéré avec une mission de la société royale britannique pour la protection des oiseaux (Royal Society for the Protection of Birds), la plus grande organisation de protection des animaux en Europe. (

M.LEILA

La radio nationale a contribué "considérablement" à l'atténuation des effets du confinement sur les citoyens (responsable)

La radio nationale a contribué "considérablement" à atténuer les effets du confinement sanitaire sur les citoyens durant la pandémie de la covid-19 à travers une grille de "programmes récréatifs et culturels adéquats", a indiqué mardi à Oran le directeur général de la radio nationale Mohamed Baghali. Intervenant à l'occasion de la "demie journée ouverte" sur "le rôle des médias dans la gestion des crises : la radio d'Oran, comme modèle" M. Baghali a précisé que "la radio nationale n'a pas seulement participé à la sensibilisation des citoyens sur la nécessité de respecter les mesures de prévention contre la pandémie de la covid-19, mais a contribué également, de façon considérable, dans l'atténuation de la charge du confinement sur le citoyen, contraint à passer de longues heures chez lui, à travers des programmes récréatifs et culturels adéquats".

Le directeur de la radio nationale a précisé, lors de cet espace ouvert organisé sur les ondes de la Radio régionale d'Oran "El-Bahia" à l'occasion de la célébration du 26ème anniversaire de sa création, que la radio nationale, à l'instar des autres médias, a contribué à l'allègement des effets de l'épidémie du coronavirus sur les citoyens.

M. Baghali a tenu à rappeler au passage "la participation de la radio nationale par ses ondes, après le recouvrement de l'indépendance nationale, à la libération du champ médiatique algérien, ainsi que durant les différentes étapes, dont notamment les années 90, où elle s'est engagée à défendre la stabilité du pays. Elle participe, aujourd'hui, avec ses hommes et ses femmes à faire entendre la voix du citoyen et transmettre ses préoccupations", avant de souligner le rôle de ce média public dans l'accompagnement des efforts de l'Etat visant l'amélioration du cadre de vie dans les zones d'ombre.

A ce propos, le même responsable a indiqué que "le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune a mis la radio nationale au cœur de son programme, visant la mise en place de l'équilibre de développement, notamment au profit des populations des zones d'ombre".

Concernant les Jeux Méditerranéens que la ville d'Oran accueillera l'année prochaine, M. Baghali a souligné que "la radio nationale, et la radio d'Oran en particulier, sera un partenaire important de ces jeux, qui représentent une grande voie diplomatique pour l'Algérie". Durant cette rencontre, qui a vu la présence des autorités locales, plusieurs intervenants ont mis en avant le rôle des équipes de la radio d'Oran dans la gestion de la situation sanitaire liée à la covid-19, notamment sur le plan de l'information et de la sensibilisation, à travers des programmes spéciaux qui ont vu la participation d'experts et les acteurs de la société civile.

M.L

INDUSTRIE DES PRODUITS ELECTRONIQUES ET ELECTROMENAGERS

Ferhat Ait Ali s'engage et rassure les investisseurs

● De leur côté, les représentants de l'Association des fabricants de produits électroniques et d'appareils électroménagers ont marqué leur engagement dans la nouvelle démarche des pouvoirs publics.

Le ministre de l'Industrie, Ferhat Ait Ali Braham a reçu, dimanche soir au siège de son département ministériel, les représentants de l'Association des fabricants de produits électroniques et d'appareils électroménagers. Selon un communiqué du ministère, « cette rencontre s'inscrit dans la continuité des consultations entamées début décembre dernier, sur les moyens de développer les industries électroniques et électroménagères ainsi que sur les lois et les réglementations encadrant cette activité, notamment le décret exécutif fixant les conditions et modalités d'admission au bénéfice des régimes préférentiels des opérateurs exerçant les activités de production des produits et équipements électroniques et électroménagers, entré en vigueur dernièrement ». A ce titre, M. Ait Ali Braham a exprimé la volonté de son département ministériel de soutenir et d'accompagner cette filière qui est à même d'apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale, et de réfléchir à l'élaboration d'un nouveau cadre juridique offrant plusieurs avantages, susceptibles de développer une véritable industrie électronique et électroménagère, compétitive et

créatrice de la richesse. De leur côté, les représentants de l'Association des fabricants de produits électroniques et d'appareils électroménagers ont marqué leur engagement dans la nouvelle démarche des pouvoirs publics, et leur respect des mesures que prévoit le nouveau texte réglementaire. Cette rencontre a également été l'occasion pour les représentants de l'association de faire part de leurs préoccupations et des propositions qu'ils jugent appropriées en vue de la levée des obstacles qui entravent le développement de ce créneau. En ce sens, M. Ait Ali Braham est longuement revenu sur les modalités d'admission au régime fiscal préférentiel pour la production électronique et électroménager fixées par décret exécutif. Ainsi, conformément aux dispositions de l'article 60 de la loi N° 20-07 du 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020, les matières premières importées ou acquises localement, ainsi que les composants acquis auprès de sous-traitants activant dans la production d'ensembles et de sous-ensembles destinés aux produits et équipements électroniques et électroménagers, sont exemptés des droits de douane et

de la taxe sur la valeur ajoutée. De même que sont soumis au taux de 5% de droits de douane et au taux de 19% de la taxe sur la valeur ajoutée, tous les ensembles, sous-ensembles et accessoires importés, séparément ou groupés, par les opérateurs ayant atteint le taux d'intégration demandé. Cependant, les équipements téléphoniques mobiles ainsi que les équipements informatiques, sont exclus du champ d'application du présent décret. Selon le texte, le bénéfice du régime fiscal préférentiel est subordonné à la souscription au cahier des charges et à l'obtention préalable d'une décision d'évaluation technique. La décision d'évaluation technique est délivrée à l'intéressé par le ministre chargé de l'industrie dans un délai de quarante-cinq jours, à compter de la date de la remise du récépissé de dépôt. A noter que le cahier des charges porté par le décret exécutif stipule que pour les produits électroménagers, le taux d'intégration initial doit être compris entre 30% et 60%, selon la catégorie de sous-produit d'électroménager. Ce taux doit être porté jusqu'à 60% ou 80% à terme (24 mois) également selon le type de sous-produit. Concernant les produits électriques et

électroniques grand public (EGP), le taux d'intégration initial est fixé entre 20 et 40% selon la sous-catégorie de produit, pour atteindre à terme 50 % ou 60 % selon le type de sous-produit. Concernant la production de matériel électronique à usage médical, le taux d'intégration initial est fixé à 10 % et doit être porté à 40 % à partir de la troisième année de production. Après atteinte du taux d'intégration final exigé pour chaque produit, tel que fixé à l'article 5 du cahier des charges, les décisions d'évaluation technique sont renouvelables annuellement", indique le décret. Par ailleurs, il est créé auprès du ministre chargé de l'industrie, un comité technique interministériel présidé par le ministre ou son représentant. Ce comité est chargé, notamment d'émettre un avis sur les demandes d'obtention des décisions d'évaluation technique, d'émettre un avis sur le retrait ou la suspension des décisions d'évaluation technique et de veiller au respect des engagements pris par les opérateurs concernés au titre du cahier des charges. De plus, le ministre chargé de l'industrie peut désigner une commission ad hoc, chargée de diligenter des contrôles tout au long des cycles

d'exploitation des entreprises relevant des producteurs bénéficiaires des décisions d'évaluation technique. Par ailleurs, à l'entrée en vigueur du présent décret, les opérateurs activant dans le domaine de montage des produits et équipements électroniques et électroménagers n'ayant pas atteint les taux d'intégration fixés peuvent continuer à exercer leurs activités, en s'acquittant des droits et taxes fixés par le tarif douanier pour chaque composant et/ou parties importés séparément. De plus, l'importation des Kit de produits électroniques et électroménagers destinés à l'assemblage, est soumise aux droits et taxes applicables aux produits finis. L'article 25 de ce décret exécutif, les dispositions du décret exécutif N° 2000-74 d'avril 2000, modifié et complété, fixant les conditions d'identification des activités de production à partir de collections destinées aux industries de montage et aux collections dites CKD est abrogé. Et c'est à ce titre que le ministre a rassuré les opérateurs de les accompagner pour faire décoller la machine économique du pays impactée par la crise financière et pandémique.

Le port de "Sidna Youchaa" sera dédié à la pêche hauturière



Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques Sid Ahmed Ferroukhi a annoncé que le port de "Sidi Youchaa" (daira de Ghazaouet), sera dédié à la pêche hauturière. Lors de sa visite à cette nouvelle infrastructure portuaire, située dans la commune de Dar Yaghmoracen (Tlemcen), le ministre a indiqué, qu'une étude sera incessamment lancée pour "adapter cette infrastructure en port de pêche en haute mer". L'intérêt de l'étude est de donner des solutions adéquates pour permettre au port d'accueillir les grands bateaux de pêche au lieu des petits métiers, des chalutiers et autres prévus initialement dans ce projet, a-t-il fait savoir. Le port de "Sidna Youchaa"

était destiné aux activités de pêche avec une capacité de 295 embarcations. Réceptionné en 2020, le port devra connaître la réalisation de nouvelles structures, telle qu'une halle à marée, des cases de pêcheurs, un bloc administratif, une station de ravitaillement ainsi que la réalisation d'atelier de réparation navale, fabrique de glaces outre des ateliers de ramonage. Écoutant les préoccupations des professionnels locaux, notamment celle liée à la possibilité d'exercer au niveau de cette nouvelle infrastructure, le ministre a instruit de créer une commission, composée de la direction de la pêche, des représentants des petits pêcheurs et les autorités locales afin de "recenser tous ceux

qui activent dans ce secteur et de convertir leurs activités de plaisanciers à des marins pêcheurs professionnels". Il a insisté sur la formation des ces pêcheurs. La délégation ministérielle s'est rendue ensuite à l'école de pêche de Ghazaouet où le ministre a procédé au lancement d'une session de formation initiée au profit de 25 stagiaires. Ces derniers recevront au terme de cette formation qui s'étalera sur six (06) mois, un certificat de capacité. Le ministre de la Pêche et des produits halieutiques, qui a entamé sa visite à Tlemcen lundi, avait mis en avant l'importance de la formation et le professionnalisme afin de réguler l'activité de la pêche.

A.Z

IL S'EST REUNI AVEC LES PRODUCTEURS DES BOISSONS

Rezig insiste sur la régulation des prix au mois du Ramadan

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu le président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab) et d'autres opérateurs de cette filière, avec lesquels il a examiné les modalités de régulation des prix de ces produits sur le marché national, et ce dans le cadre des préparatifs pour le mois de Ramadan. Selon un communiqué du ministère, Kamel Rezig s'est réuni avec le président de l'Apab, Ali Hamani, et des opérateurs activant dans cette filière. « La rencontre a permis d'examiner les modalités de régulation du marché national de ces produits en termes de qualité, de disponibilité et de prix ». A cette occasion, le ministre a fait part de la disponibilité de son département à œuvrer de concert avec les partenaires et professionnels en vue d'aplanir toutes les difficultés susceptibles d'être à l'origine d'éventuel dysfonctionnement en approvisionnement du marché local de cette filière. Au courant de la semaine écoulée, le ministre du Commerce avait appelé au contrôle des prix des produits subventionnés durant le mois sacré du Ramadan. Comme il a appelé à faire obstacle aux commerçants qui saisissent l'occasion du mois sacré pour augmenter les prix. Il a été aussi question de sensibiliser le consommateur à la faveur d'une coordination avec les associations de protection du consommateur. Ainsi, Kamel Rezig a réuni le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, Aïssa Bekkai, les représentants du secrétariat général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens ainsi que des associations nationales de protection du consommateur dans l'objectif d'organiser les marchés durant le mois de Ramadan et de garantir l'approvisionnement des points de vente en produits de large consommation, proposant l'élaboration d'un plan d'action visant à maîtriser les prix et à lutter contre les spéculateurs en impliquant l'ensemble des acteurs. Lors de cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des préparatifs du mois de Ramadan, le ministre a salué « le rôle prépondérant des agriculteurs, des producteurs et des réseaux de distribution en matière d'approvisionnement des marchés de gros et de détail, particulièrement durant le mois sacré ». Dans le même sillage, les partenaires professionnels ont relevé, pour leur part, l'impératif de sensibiliser le consommateur à la faveur d'une coordination avec les associations de protection du consommateur qui constituent un partenaire efficace sur le terrain, afin de répondre à cette recommandation du ministre du Commerce.

Nadine Oumakhlouf

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET DES START-UPS

Rakmana : un forum et des ambitions

Pour répondre aux orientations de l'Exécutif et les politiques publiques dans le domaine de l'innovation technologique et des start-ups, une première édition du forum Rakmana se veut un espace de débat sur la question. Ainsi, le forum considère que le gouvernement a affiché, ces dernières années, sa volonté sans ambages de mettre la start-up au cœur de la politique économique du pays ; l'Etat, tout comme le secteur privé, encouragent les jeunes à y investir de plus en plus, dans une perspective de développer l'économie nationale et trouver une alternative aux hydrocarbures. Toutefois, le nombre de start-ups créées en Algérie, bien qu'en constante évolution, reste en deçà du potentiel de notre pays dans ce domaine. Les jeunes

porteurs de projets souhaitant se lancer dans l'entrepreneuriat, continuent à se heurter à bon nombre de difficultés. Comment lever les écueils qui entravent l'essor des start-ups ? Pour répondre à cette question qui se pose avec acuité, le Forum Rakmana, lancé par le Groupement Algérien des acteurs du numérique (GAAN) a invité dans sa première édition le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'économie de la connaissance et des StartUp, M. Yacine El Mehdi Oualid qui a fait, en outre, le bilan d'une année de son secteur, et a évoqué également les réalisations de 2020, les chantiers en cours et les grands projets pour les années à venir. Le Forum Rakmana est un rendez-vous mensuel dédié aux professionnels du domaine du

numérique, des conférenciers de renommée nationale et internationale seront invités à partager leurs expériences et informer le public des dernières tendances du marché et sur les opportunités d'investissement. Dans le but d'encourager les porteurs de projets générateurs de richesses pour une économie nouvelle, des entreprises nationales ont ouvert leurs portes pour former, financer et accompagner les jeunes entrepreneurs à créer des micro-entreprises. À travers le Forum Rakmana, le GAAN souhaite aussi mettre en avant des startups et des projets innovants durant chaque édition, en présentant leur entreprise devant les invités. Le forum aura un rôle pédagogique en expliquant et en décortiquant les mesures prises et/ou en élaboration par les

pouvoirs publics en Algérie afin d'assurer un accompagnement orienté selon les besoins du marché et adapté aux données réelles malgré un écosystème difficile. A propos du GAAN : lancé en Janvier 2020 par un groupe d'entreprises algériennes œuvrant dans le domaine du numérique, et croyant fermement en l'intelligence collective, le GAAN (Groupement Algérien des Acteurs du Numérique) aspire à réunir un maximum d'acteurs du numérique algérien quelle que soit leur taille, statut juridique, niveau d'expertise, secteur de spécialisation ou positionnement géographique, autour de 4 objectifs majeurs : Fédérer, Grandir, Rayonner et Transformer.

Ouiza. K

DOUANES

Plus de 1000 milliards DA de recouvrements fiscaux en 2020



Les recouvrements fiscaux réalisés par les douanes algériennes ont atteint 1.035 milliards de Da en 2020 contre 1.097 milliards DA en 2019, soit une baisse de 5%.

Selon un bilan présenté mardi par des responsables des douanes algériennes lors des festivités de célébration de la Journée internationale de la Douane, le recouvrement fiscal réalisé par les services douaniers a connu une légère baisse de l'ordre de 5%, et ce en dépit d'un recul de 18% dans le volume des importations passées de 41,93 mil-

liards de dollar en 2019 à 34,39 milliards de dollars.

S'agissant des exportations, le bilan des douanes fait état d'un montant de 23,969 milliards de dollar en baisse de 33,57% par rapport à 2019, creusant ainsi le déficit de la balance commerciale à 10,595 milliards de dollar en 2020, en hausse par rapport à 2019 où il s'était établi à 6,110 milliards de dollar.

Les recettes douanières ainsi que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) recouvrées en 2020 par les services des Douanes ont atteint des taux d'exécution de 115,67 % et de 104,36% respectivement.

Commentant ces chiffres, la chargée de l'information et de la communication par intérim à la direction générale des douanes, Nassima Berikssi a indiqué que le renforcement de l'efficacité et du suivi en matière de recouvrement fiscal permettront d'augmenter les recettes douanières, soulignant que les chiffres réalisés témoignent de l'attachement des douanes algériennes à exécuter les missions qui lui sont dévolues.

M.L

LE SG DE L'UGTA EN A FAIT DES DEMANDES INSISTANTES

Retraites : Labatcha plaide pour l'ancien régime

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha n'a pas été tendre dans sa diatribe contre les mesures prises concernant les retraités et la Caisse nationale de retraite. Salim Labatcha remet en cause les décisions prises auparavant instituant le droit à la retraite à partir de 60 ensuite à partir de 65 ans. « Nous demandons une révision de la loi amendée sur la retraite en 2017 », a-t-il plaidé, estimant que cette décision, mis à part ce qu'elle avait suscitée comme débat et polémique, « contient des dispositions injustes pour

certaines travailleurs ». Sans préciser, toutefois, qu'elle est cette catégorie de travailleurs ayant été « malmenés » par cette loi de 2017 qui a supprimé le départ à la retraite anticipée, Salim Labatcha précise qu'il ne fait que donner de la voie aux travailleurs qui réclament un retour à l'ancien régime, soit le maintien du départ à la retraite anticipée comme un acquis des travailleurs. « Nous exigeons le droit de prendre sa retraite pour tout travailleur ayant travaillé pendant 32 ans », a-t-il dit. Concernant la Caisse de retraite, il a indiqué que la direction de cette caisse n'est pas habilitée

à répondre à toute interrogation sur le sujet. « Nous attendions une réponse du gouvernement à nos demandes, pas du directeur de la caisse de retraite », a-t-il souligné, considérant que le gouvernement est la seule habilité à répondre, car il détient le pouvoir de décision. Toujours concernant la caisse des retraites, Salim Labatcha a souligné que les chiffres fournis concernant les financements dont elle dispose sont erronés. « Les chiffres qui circulent sur le soutien du Trésor à la caisse de retraite ne sont pas réels ».

O. K

DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES D'ORAN

Recouvrement de 150 milliards DA de droits et taxes en 2020

Les services de la Direction régionale des douanes d'Oran ont réussi à recouvrer 150 milliards de dinars de droits et taxes durant l'année 2020, a-t-on appris mardi de son premier responsable Abdelkader Lakhdari.

Les inspections des Douanes relevant de la Direction régionale de ce corps ont recouvré 150 milliards DA de droits et taxes, se plaçant ainsi à la troisième position sur le plan national, a indiqué M. Lakhdari qui intervenait lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale des Douanes organisée à l'Ecole supérieure des douanes d'Oran, soulignant que 10 milliards du total des recettes effectuées au niveau des inspections d'Oran-port, d'Oran extérieur, d'Arzew et d'Aïn Temouchent ont été destinées à la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales.

La direction régionale des douanes, a relevé, d'autre part, son directeur Abdelkader Lakhdari, "a pris toutes les mesures pour l'exécution des décisions des autorités supérieures afin de stabiliser le marché national, de poursuivre son approvisionnement et d'éviter la pénurie faisant face ainsi aux effets de la pandémie de la Covid-19", rappelant, à ce propos, que quelques marchandises stratégiques ont été interdites à l'exportation, en plus de la facilitation des procédures d'importation de marchandises aux opérateurs économiques comme la prorogation, à titre exceptionnel, des délais de dédouanement et de paiement des droits et des taxes.

Selon le bilan de la direction régionale des douanes qui couvre les wilayas d'Oran, d'Aïn Temouchent et de Mascara, les douaniers ont saisi, en 2020, 207 kg de kif traité, 709,5 grammes de cocaïne et plus de 358.000 comprimés psychotropes.

En matière de lutte contre la contrebande, les mêmes services ont saisi, durant la même période, 6.255 téléphones mobiles, 14.666 unités de boissons alcoolisées, 516 cartouches de cigarettes, 204.000 unités de tabac à chiquer, ainsi que 504 grammes d'or, 1.382 grammes d'argent et 21 véhicules.

La cérémonie de la célébration de la Journée mondiale des Douanes, organisée sous le slogan "Les douanes renforcent la relance, le renouveau et la souplesse pour garantir une chaîne logistique durable", un certificat de mérite a été remis à l'agent Behilil Chakib, octroyé chaque année par l'Organisation internationale des Douanes sur proposition de l'administration des douanes pour les agents ayant à leur actif des réalisations exceptionnelles et ayant fait preuve d'efficacité et d'honnêteté.

La cérémonie, à laquelle ont assisté les autorités locales civiles et militaires, a été marquée également par la remise de grades à des cadres et agents des douanes promus. En outre, trois brigades des douanes ont été récompensées pour leur abnégation dans le cadre de leurs missions, en plus de l'équipe médicale des douanes d'Oran qui a été également honorée pour les efforts déployés dans la lutte contre la Covid-19, ainsi que des retraités de ce corps.

AMIR.Y

Mehdi Benk, un jeune artiste au service des valeurs humaines

Le jeune artiste, Mehdi Benk, originaire de Sidi Rached (Constantine) a réussi, en ces temps de crise sanitaire, à capter l'attention de milliers de fans sur la toile, avec ses œuvres artistiques riches en valeurs humaines. Passionné du partage de son art qu'il puise du riche patrimoine du pays ainsi que de sa formation spécialisée dans divers domaines, Mehdi Benk est artiste jusqu'aux bouts des doigts, de l'avis de ses fans. Bien qu'il soit ingénieur en génie civil, le jeune Mehdi s'est pleinement investi dans des activités artistiques, multiples et variées. Chose qu'il lui a permis de proposer, à un rythme régulier, un éventail d'œuvres artistiques, aux internautes qui l'ont découvert et apprécié, par le biais des réseaux sociaux, davantage

sollicités durant le confinement sanitaire. Selon ses fans, le jeune Mehdi a réussi à fidéliser ses lecteurs virtuels issus notamment de la région d'El Tarf- mais aussi à les transporter vers un monde "magique et lointain" où les valeurs humaines sont le fil conducteur des histoires, fictive ou réelle, racontées dans un dialecte renseignant sur la parfaite maîtrise du sujet. Il en est de même pour ses dessins, toiles, chansons ou toute autre projet artistique qu'il réalise et propose aux amoureux de l'Art tout en faisant preuve de solidarité (financière) avec les personnes souffrant de maladies graves, tel le cancer. Véhiculer les valeurs de base dans son art et exprimer son altruisme envers ceux qui sont dans la détresse, tout en divertissant son public, semble être le

crédo du jeune Mehdi. "La bague magique", "Safia" et "Salah El Kahwadji" et bien d'autres contes soumis à l'appréciation "virtuelle" du public durant le confinement imposé par la pandémie covid19, ont été un franc succès tout comme ses singles qui ne cessent d'attirer les mélomanes, nombreux à les écouter via les plateformes de téléchargement légal de musique. Ses voyages de par le monde, lui ont été, a-t-il confié à l'APS, d'une grande inspiration. Ses contributions artistiques sont présentées dans un décor qui semble être tiré du magnifique livre "Les mille et une nuit". Des touches propres à l'artiste font partie du décor: une table garnie de Makrout, baklawas et autres mets sucrés et salés qu'il prend plaisir à préparer lui-même, dans

la pure tradition, sont donc autant d'ingrédients invitant à davantage de découverte et au voyage.

Marathons internationaux pour aider les cancéreux... un objectif atteint

Interrogé sur ses motivations et la source de ses inspirations, notamment en cette période de crise sanitaire imposant davantage de solidarité et de compassion, les uns envers les autres, l'artiste a expliqué que "le bonheur est dans le partage" ajoutant que le fait de penser à ceux qui "souffrent des turbulences de la vie, l'incite à donner davantage "de son temps mais aussi de son énergie" pour réaliser ses projets artistiques. En plus des innombrables contributions artistiques dont des galas à

Constantine en 2015 pour soutenir les cancéreux, Mehdi Benk a confié participer régulièrement, depuis 10 ans, aux courses de connotation internationale tels le marathon et le semi-marathon international de Paris. L'objectif étant de soutenir les associations des malades atteints du cancer et les enfants différents, a-t-il souligné en signalant qu'il collectionnait des dizaines de médailles Finisher qu'ils dédie, à chaque fois, à cette catégorie de malades pour leur donner courage et soutien. Lors d'une interview en ligne, il a affirmé que bien qu'il soit ingénieur de formation en génie civil, les couleurs et les dessins sont partout, dans son bureau et sur les chantiers. "J'aimais les couleurs depuis son jeune âge".

L.M

Des pierres précieuses et de l'ivoire saisis en 2020 à Médéa (GN)

Plusieurs pierres brutes de Rubis, une pierre précieuse très recherchée, de l'ivoire et différents objets anciens, destinés à alimenter des circuits de trafic de tout genre, ont été saisis par la gendarmerie de Médéa, au cours de l'année 2020, a-t-on appris, lundi, lors de la présentation du bilan annuel de ce corps de sécurité. Plusieurs pierres de Rubis, à l'état naturel, ont été saisies par la gendarmerie, en possession de trafiquants qui les transporter vers des destinations inconnues, a indiqué le commandant Zoheir Belhadef, chef de service de la police judiciaire du groupement de gendarmerie de Médéa, précisant que ces pierres ont été introduites frauduleusement

de l'extérieur du pays et devaient alimenter des circuits spécialisés dans le commerce de ces pierres précieuses, de couleur rougeâtre, de grande valeur, très prisées dans le domaine de la joaillerie. Des dents en ivoire, que des trafiquants tentaient de faire transiter par le territoire de la wilaya de Médéa, ont été également récupérées par les éléments de la gendarmerie nationale, suite à des opérations de contrôle, a indiqué cet officier, ajoutant que des dizaines d'anciennes pièces de monnaies et un buste de style pharaonique ont été saisis sur des trafiquants, dans le cadre de la lutte contre le trafic organisé.

M.L



Mascara

Distribution de près de 4 millions de masques de protection aux établissements scolaires

La direction de l'éducation de la wilaya de Mascara a procédé, lundi, à la distribution de 3,880 millions de masques de protection et de moyens de prévention contre la Covid-19 aux établissements scolaires de la wilaya. Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de cette opération au lycée "Mekkioui Mamoune" de la ville de Mascara, le directeur de l'éducation, Madjid Kessioui a indiqué qu'il s'agit de la distribution de plusieurs moyens de prévention contre la pandémie du coronavirus aux établissements scolaires

des trois paliers de la wilaya dont les unités sanitaires de dépistage et de suivi (UDS). Pas moins de 646 établissements scolaires des trois paliers de la wilaya totalisant 235.000 élèves bénéficient de cette initiative, selon le même responsable, qui a souligné que l'opération comprend des établissements scolaires situés dans les zones d'ombre. Une deuxième opération d'acquisition de masques de protection sera concrétisée prochainement en fonction des moyens financiers restants des budgets alloués pour l'année 2020, afin de faire bénéficier un plus grand nombre

d'élèves de la prévention contre l'infection de ce virus au niveau des établissements scolaires, a-t-il ajouté. La première opération d'acquisition de masques de protection et de gel hydroalcoolique a été réalisée au début de l'année scolaire en cours, sur la base d'une rallonge allouée par le ministère de l'Education à tous les établissements scolaires d'une valeur de 50 000 DA chacun et des moyens obtenus auprès d'associations et organisations dont le Croissant rouge algérien et des bienfaiteurs.

A.Z

Tizi-Ouzou

Un mort et trois blessés dans une explosion de gaz à Ait Yahia Moussa (protection civile)

Une adolescente est morte et ses deux sœurs et son père sont grièvement blessés dans l'explosion d'une bouteille de gaz dans un appartement au village Ait Rahmoune dans la commune d'Ait Yahia Moussa, à 25 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, a-t-on appris lundi de la protection civile. Le chef d'unité de la protection civile de Draa El Mizan, le lieutenant Telache Laïfa, a indiqué à l'APS que "les éléments de son unité sont intervenus, dans la soirée d'hier dimanche pour un feu d'appartement qui s'est déclenché dans un appartement au village Ait Rahmoune, causé par l'explosion d'une bouteille de gaz butane et ayant causé la mort, brûlée, d'une fille âgée de 14 ans". Cet incendie, qui aurait été déclenché par une étincelle, a également fait trois victimes grièvement brûlées à savoir les deux sœurs cadettes

de la fille décédée (âgées d'une dizaine d'années) et le père âgé d'une quarantaine d'années, a-t-on indiqué de même source. Le père a été admis à l'hôpital de Draa El Mizan, une des sœurs a été évacuée vers Alger et l'autre vers le CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, établissement vers lequel a été également transféré le corps de la fille décédée, a-t-on appris de sources hospitalières. La protection civile qui a entamé depuis le début de la saison froide une large campagne de sensibilisation sur les risques liés à une mauvaise utilisation du gaz (asphyxie au monoxyde de carbone, explosion), réitère son appel au respect des mesures de sécurité dont la vérification des appareils de chauffage et les bouteilles de gaz par un professionnel et l'aération du domicile.

K.L

Relizane

71 structures de santé retenues pour la vaccination contre Covid-19

Pas moins de 71 structures de santé ont été retenues dans la wilaya de Relizane pour l'opération de vaccination contre Covid-19, de la direction de la santé et de la population (DSP). Ces structures relèvent de 67 établissements de santé dont des polycliniques, des établissements publics hospitaliers (EPH) et des services mère-enfant, en plus d'équipes médicales mobiles pour les zones rurales et éloignées, a-t-on indiqué. En outre, une commission de wilaya de suivi et de supervision de l'opération de vaccination contre Covid-19 a été installée, a-t-on fait savoir, signalant qu'une unité principale de stockage est dotée de tous les moyens nécessaires dont ceux du froid et de conservation des doses de vaccin dont bénéficiera la wilaya. Au sujet des staffs médicaux qui superviseront l'opération de vaccination, la même source a fait part d'une formation des personnels des unités et services de vaccination à travers les différentes polycliniques et services. La DSP de la wilaya de Relizane a pris une série de mesures pour une bonne coordination entre différents acteurs et la réussite de l'opération de vaccination contre coronavirus en application de l'instruction ministérielle portant sur le volet organisationnel.

L.M

Hydrocarbures

Attar examine avec l'ambassadeur de Roumanie les opportunités communes d'investissement

Le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar a examiné, avec l'ambassadeur de la République de Roumanie en Algérie les opportunités d'investissement offertes aux entreprises des deux pays, notamment dans les domaines de la recherche, de l'exploration et de la prospection des hydrocarbures, indique le ministère de l'Energie dans un communiqué publié sa page Facebook. "M. Attar a reçu, lundi au siège de son département ministériel, l'ambassadeur de la République de Roumanie, M. Marcel Alexandru à la demande de ce dernier avec lequel il a examiné les moyens de développer la coopération et les relations de partenariat entre les deux pays notamment, dans le secteur de l'énergie", précise la même source. Les deux parties ont également passé en revue "les opportunités et les perspectives de coopération et d'investissement offertes aux entreprises des deux pays, notamment dans le domaine de la recherche, de l'exploration et de la prospection des hydrocarbures en Algérie et à l'extérieur", ajoute le communiqué du ministère.

L.M

BÉCHAR

Journées d'information
sur le Centre d'Instruction de la 40ème
Division d'Infanterie Mécanisée (MDN)

Des journées d'information sur le Centre d'Instruction de la 40ème Division d'Infanterie Mécanisée (40è DIM) ont débuté lundi au Centre d'Information Territorial de Béchar, en vue de faire connaître aux citoyens de la région cette structure d'information, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Monsieur le Général-major, Commandant de la 3è Région militaire, Monsieur le général, Commandant de la 40ème Division d'Infanterie Mécanisée (3è Région militaire) a présidé, le 25 janvier 2021, l'ouverture des journées d'information sur le Centre d'Instruction de la 40ème Division d'Infanterie Mécanisée (40è DIM), organisées au Centre d'Information Territorial de Béchar du 25 au 27 janvier 2021, et ce, en présence des médias nationaux et ce dans le strict respect des mesures préventives relatives à la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19)", précise la même source.

A l'ouverture de ces journées, un film documentaire a été projeté sur le Cen-



tre, outre l'organisation de divers ateliers et expositions pour faire connaître cette structure de formation, ses missions et les conditions de recrutement au public notamment aux habitants de la région". Cette manifestation vise également à présenter au public les équipements sophistiqués, les outils et les méthodes pédagogiques modernes

du Centre permettant de former au sein de l'arme d'Infanterie, des personnels capables de s'acquitter de leurs nobles missions et de défendre la patrie avec confiance, force et constance. Cet événement a été marqué également par plusieurs exhibitions en art martial kuk sool.

ORAN

Décès du moudjahid Dr Mohamed Guentari

Le moudjahid Dr Mohamed Guentari est décédé mardi à Oran à l'âge de 79 ans et sera inhumé dans l'après-midi au cimetière d'Ain El Beida, a-t-on appris auprès de la direction des moudjahidine.

Le défunt Mohammed Guentari, né à Béni Snouss dans la wilaya de Tlemcen, avait rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale en 1956

comme commissaire politique (mouhafedh) de l'ALN et membre au conseil de la zone 1 de la Wilaya V historique.

Feu Mohamed Guentari avait suivi des études et recherches sur la guerre de libération nationale et obtenu le diplôme de doctorat en France dans ce domaine, avant d'exercer comme enseignant à l'université d'Oran et fut l'un des responsables des unités de recherche sur la

guerre de libération nationale.

Le défunt a laissé plusieurs ouvrages et études sur l'histoire de la guerre de libération nationale dont "Epopées de la femme algérienne dans la révolution et les crimes du colonisateur français", "Les manifestations du 11 décembre 1960" et "Les fils barbelés et les champs de mines sur les frontières algériennes".

M.L

TLEMCEEN

Saisie de plus de 11 kg de kif traité (sûreté de wilaya)

Les éléments de la police de Tlemcen ont saisi 11,790 kg de kif traité dans les environs de la commune de Fellaoucene, a-t-on indiqué mardi un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée par la brigade de lutte contre la drogue relevant de la police judiciaire en collaboration avec des douaniers, sur la base d'informations faisant état d'un véhicule transportant une quantité de drogue, a-t-on

précisé. Un plan a été mis en oeuvre. Ce dernier a permis d'intercepter le véhicule suspect à son bord deux personnes (un homme et une femme) au niveau de la route nationale (RN 35) à proximité du village de Boutrik dans la commune de Fellaoucene, a-t-on fait savoir.

Lors de la fouille du véhicule, 11,700 kg de kif traité ont été découverts dissimulés à l'intérieur de même qu'une somme de 23.000 DA qui ont été saisis, a-t-on révélé.

L'enquête a permis l'arrestation d'un

troisième prévenu en possession de 910 grammes de kif traité et la saisie d'un motorcycle, a-t-on souligné. La même source, a ajouté qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les trois mis en cause pour les présenter devant le procureur de la République près le tribunal de Nedroma qui a ordonné de les placer en détention préventive et d'accorder la liberté provisoire à la femme en attendant le procès.

AMINE.R

ILLIZI

Plus de 258 millions DA de marchandises de contrebande
saisies en 2020 (Douanes)

Une saisie d'une valeur de plus de 258 millions DA de marchandises destinées à la contrebande transfrontalière a été opérée l'année dernière (2020) par les services des Douanes algériennes à travers la wilaya d'Illizi, a-t-on appris mardi auprès de la Direction régionale des Douanes Algériennes. Selon le bilan d'activités présenté par les mêmes services dans le cadre de la célébration de la journée internationale des douanes (26 janvier), ce montant est le fruit de 82 affaires de trafic opérées à travers les régions d'Illizi, Djanet et In-Amenas.

Selon le sous-directeur de l'infor-

matique et de la communication à la DRDA, Merzak Bartali, ces affaires ont donné lieu à la saisie de plus de 1,7 tonne de kif traité, 700 comprimés de psychotropes, 17 véhicules, 3.900 litres de carburants, en plus de divers produits alimentaires, des équipements électroniques, dont des marteaux-électriques, des caméras de surveillance et des détecteurs de métaux.

Placée cette année sous le signe "Relance, renouveau et résilience : la Douane au service d'une chaîne logistique durable", la célébration de la journée internationale des douanes a été marquée à Illizi par l'organisation de

"Portes ouvertes" sur ce corps constitué et ses missions à travers une exposition et des projections audiovisuelles mettant en exergue les activités opérationnelles menées par les douaniers, notamment aux frontières, pour le contrôle et la protection du commerce extérieur et la lutte contre les crimes économiques. L'événement a donné lieu également à l'organisation, à la salle "Tassili", d'une cérémonie de remise de grades à des cadres et agents des douanes, en présence des autorités locales civiles et militaires.

M.L

MOSTAGANEM

27 opérations de développement dotées de 133 millions DA au profit des zones d'ombre (wilaya)

Pas moins de 27 opérations de développement dotées d'une enveloppe financière de 133 millions DA seront concrétisées au profit des zones d'ombre dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.

Financées par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, ces opérations de développement urgentes ont été approuvées dernièrement par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en faveur de 38 zones d'ombre relevant de 17 communes, a-t-on indiqué.

Il s'agit notamment d'opérations de raccordement au réseaux d'eau potable, d'extension des réseaux divers, de rénovation de canalisations vétustes et de réalisation des systèmes de drainage des eaux pluviales et d'assainissement (22 opérations) outre l'ouverture de pistes et l'aménagement de routes sur 4 kilomètres (5 opérations).

Par ailleurs, l'APW a approuvé dernièrement des délibérations pour débloquer 12 millions DA pour lutter contre les points noirs d'accumulation de de fuite d'eau au quartier de Zeghloul, au boulevard Mohamed Khémisti et à l'entrée de la ville de Mostaganem, en plus du raccordement du siège de la daïra de Achaacha au réseau de gaz naturel.

SIDI BEL-ABBES

Titularisation de plus de 800 bénéficiaires du DAIP dans des postes permanents

Pas moins de 801 bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) à Sidi Bel Abbes ont été titularisés dans des postes permanents, a-t-on appris du directeur local de l'emploi Kamel Djellad.

Le taux des bénéficiaires de cette opération d'insertion dans le cadre des nouvelles mesures prises par le gouvernement a atteint, a indiqué M.

Djellad, près de 10 %, soulignant qu'il a été procédé à la titularisation des 801 personnes sur 8.501 concernés et que cette opération a touché trois catégories de bénéficiaires.

En ce qui concerne les personnes ayant une expérience entre trois et huit années, il a été procédé à la permanisation de 125 bénéficiaires, a-t-on fait savoir, signalant que l'opération concerne 51 personnes dans le cadre de la 3ème catégorie qui comprend les bénéficiaires du DAIP ayant une expérience de trois années.

La même source a affirmé que cette opération se poursuit pour confirmer les bénéficiaires du DAIP dans des postes d'emploi permanents en application des nouvelles mesures décidées par le Gouvernement pour la prise en charge de cette catégorie de travailleurs.

M.M

SAIDA

Un mort et sept blessés dans un accident de la circulation

Une personne est morte et sept (7) autres ont été grièvement blessées dans un accident de la route, survenu mardi dans la wilaya de Saida, a-t-on appris auprès de la direction de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau de la route nationale (RN 94) reliant les wilayas de Saida et Tiaret au lieu-dit "Belfet-touh" (commune de Ouled Brahim) suite à une collision entre deux véhicules faisant un mort et 7 autres blessés graves, a-t-on indiqué. Les agents de la protection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés et les transférer aux urgences médicales de l'hôpital "Ahmed Mdeghri" de Saida. Le corps de la victime a été déposé à la morgue de cet hôpital. Les services de la gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les circonstances de cet accident.

M.L

Poursuites judiciaires à l'encontre des chaines TV portant atteinte à la vie privée des enfants

Le ministère de la Communication et l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) ont menacé lundi d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre des chaines de télévision privées et d'autres supports médiatiques tels que les réseaux sociaux, qui portent atteinte à la vie privée des enfants et les exploitent.

"Nous exhortons les producteurs, journalistes et animateurs à observer scrupuleusement cet interdit. Faute de quoi, le ministère de la Communication et l'Autorité de régulation de l'audiovisuel engageront les poursuites judiciaires contre qui de droit pour mettre fin à ces pratiques", indique un communiqué commun du ministère et de l'ARAV.

"De nombreux dépassements relatifs à l'exploitation de l'enfant et à l'atteinte à son intégrité morale ont été constatés sur les réseaux sociaux et les chaines audiovisuelles", relève-t-on. Selon le communiqué, "les préjudices immédiats ou à venir sur son comportement sont incommensurables, cela est connu de tous. Toutefois, la circulation de vidéo sur les réseaux sociaux (Facebook et YouTube) et des chaines de télévision algériennes privées, parallèlement à la généralisation des recours des journalistes aux déclarations des enfants, notamment, lorsque ces derniers ont des liens de parenté ou de voisinage avec des victimes de disparition, d'enlèvement ou d'homicide, témoignent d'une violation flagrante et criminelle des droits de l'enfant".

"On recense, par ailleurs, l'implication de l'enfant dans des mouvements de protestation à caractère politique, social et professionnel, son incitation à commettre des actes subversifs tels que la démolition des panneaux d'affichage lors des campagnes électorales et, enfin, son exploitation par des chaines de télévision privées dans des émissions ayant trait à des préoccupations sociales ou des différends familiaux, sans prendre en considération les risques qui en découlent sur sa santé mentale dans l'immédiat et sur le long terme", déplore cette source. Pour ces deux institutions, "le suivi et l'accompagnement de l'enfant durant toutes les phases de sa croissance sont d'une importance primordiale, compte tenu de l'éventail des risques qui affectent l'intégrité de cette catégorie vulnérable à la fois sur le plan physique, mental et psychologique".

"C'est la raison pour laquelle un ensemble de textes législatifs a été promulgué afin de protéger l'enfant contre toute forme de préjudice, de négligence, de violence, de mauvais traitement, d'exploitation ou toute atteinte physique, morale ou sexuelle",

note-t-on.

Le ministère de la Communication et l'ARAV rappellent, dans leur communiqué commun, qu'en vertu de l'article 10 de la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, il est "interdit, sous peine de poursuites pénales, l'utilisation de l'enfant dans des spots publicitaires, des films, des photos ou d'enregistrements sous quelques formes que ce soit, sans l'autorisation de son représentant légal et en dehors des heures de scolarité conformément à la législation et la réglementation en vigueur". "Ladite loi prévoit, dans les articles 140 et 141, des sanctions pénales en cas d'atteinte à la vie privée des enfants et leurs exploitation à travers tout moyen de communication sous toutes formes à des fins contraires aux bonnes mœurs et à l'ordre public".

A.Z

Boumerdes

Un mort dans un accident de la circulation à Bordj Menail (protection civile)

Une personne est décédée dans un accident de la circulation survenu, sur la RN 12, au lieu dit "Chendar", traversant la commune de Bordj Menail, à l'est de Boumerdes, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya. Selon le chargé de commu-

nication auprès de ce corps constitué, le sous-lieutenant Hocine Bouchachia, l'accident est survenu aux environs de 8H00, lorsqu'un véhicule utilitaire roulant sur le couloir, de la RN12, en direction d'Alger, a percuté la victime, âgée de 70 ans, qui tentait de traverser vers l'autre côté de la

route. La protection civile est intervenue pour transporter la dépouille de la victime, morte sur le coup, à la morgue de l'établissement public hospitalier de Bordj Menail, a ajouté le sous-lieutenant Hocine Bouchachia.

M.L

Tamanrasset

Sit-in de l'intersyndicale autonome de l'éducation pour réclamer des revendications socioprofessionnelles

L'intersyndicale autonome de l'éducation de la wilaya de Tamanrasset a observé lundi un sit-in devant le siège de la direction de l'Education pour réclamer des revendications socioprofessionnelles déjà soulevées auparavant, ont indiqué les organisateurs de ce mouvement de protestation. Dans une motion, dont une copie a été remise à l'APS, les protestataires ont soulevé des préoccupations liées au "retard de versement des salaires des travailleurs, la non-régularisation des passifs financiers induits par les reclassements des enseignants contractuels et vacataires,

les imputations sur salaires au profit de la mutualité sans adhésion consentie à cette instance et la révision de la carte pédagogique". A ce sujet, la directrice de l'éducation de la wilaya de Tamanrasset, Sektou Bousbiat, a indiqué à l'APS que "les portes de la direction sont quotidiennement ouvertes pour la réception des travailleurs et qu'un registre de doléances est mis à leur disposition", ajoutant que "le salaire perçu par le travailleur est soumis à la loi de la fonction publique". S'agissant des passifs financiers, la responsable de l'éducation a signalé que "les passifs cumulés des an-

ciens exercices ont été réglés et qu'il ne restait que ceux de l'année 2020 qui seront versés une fois l'enveloppe financière obtenue du ministère de tutelle".

"Tous ces éclaircissements ont été portés, par écrit, à la connaissance des représentants des organisations syndicales", a fait savoir la directrice de l'Education, avant de souligner que "les services du secteur n'épargnent aucun effort pour améliorer le service public et les conditions de travail et de scolarisation en vue d'atteindre les objectifs escomptés".

A.E

El Tarf

27 postes doctorants ouverts dans neuf spécialités (rectorat)

Pas moins de 27 postes doctorants sont ouverts à l'université Chadli Bendjedid d'El Tarf au titre de la nouvelle année 2020/2021, a-t-on appris lundi du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. Les 27 postes sont répartis sur neuf spécialités englobant trois filières, à savoir les lettres arabes, l'écologie, l'environnement et les sciences sociales, a ajouté Abdelmalek Bachkhaz-

nadji. Après achèvement "récentement" des phases relatives à la collecte et le traitement des dossiers de candidature transmis sur la plateforme numérique Progres, les responsables universitaires (doyens de facultés et chefs de départements) encadrant cette manifestation, procéderont à l'annonce des candidatures retenues à partir du 02 février qui sera suivie de la période des

recours. Selon le recteur d'El Tarf, l'accès à ce cursus universitaire de troisième cycle sera effectué sur la base d'un concours durant la période allant du 13 au 27 mars 2021. L'université d'El Tarf a accueilli, cette année, plus de 8000 étudiants répartis sur les spécialités et filières disponibles au niveau de cet établissement d'enseignement

M.L

Illizi

Approbation du financement de la 2ème tranche du projet de route Illizi-Bordj Omar Idriss

Le wali d'Illizi Mustapha Aghamir a fait état lundi de l'approbation du financement de la deuxième tranche de 210 km du projet de route reliant le chef lieu de la wilaya d'Illizi à la commune de Bordj Omar Idriss. Les services de la wilaya ont obtenu l'aval du ministère de tutelle pour poursuivre la deuxième tranche de ce projet routier sur le tronçon entre le village d'Oued-Samen et la commune de Bordj Omar Idriss, en prolongement de la première tranche de 150 km, déjà réalisée, entre le chef lieu de wilaya et le village de Oued-Samen, a affirmé le wali dans un point de presse.

Le lancement du chantier de ce projet vital devra intervenir dans les tout prochains jours, une fois finalisées les procédures afférentes au cahier des charges et le choix des entreprises réalisatrices, a-t-il précisé.

Ce projet important, au regard de son impact socio-économique, est appelé à contribuer au désenclavement de la région Nord de la wilaya d'Illizi, en permettant de réduire à 300 km le trajet entre Illizi et la commune de Bordj Omar Idriss, jusque-là était de 700 km à travers la RN-3.

L'opération, qui renforcera le réseau routier de la wilaya, entraînera aussi une dynamique de l'activité économique et commerciale avec les wilayas voisines, puisqu'elle permettra aussi de réduire à 680 km la distance entre Illizi et la wilaya d'Ouargla qui était jusque-là de plus de 1.000 km via la RN-3.

A.E

Oran

Création d'un prix littéraire au nom de la poétesse défunte "Oum Sihem"

Le club littéraire "Athar El-Abirine" d'Oran vient de créer "le prix littéraire d'Oum Sihem" en hommage à la poétesse défunte et à ses œuvres qui ont eu un impact sur le champ culturel de la capitale de l'ouest du pays, a-t-on appris, lundi, des initiateurs de ce prix. Ce club littéraire a décidé de créer un prix national annuel intitulé "prix littéraire d'Oum Sihem" à la mémoire de la poétesse Bilal Amaria, décédée le 19 janvier de l'année en cours, en hommage à ses créations dans la poésie et à sa présence inten-

sive dans les différentes soirées poétiques et les rencontres organisées sur les plans local et national, à indiqué à l'APS le président du club, relevant de l'association locale "Wahiou mouthaqafine" (l'inspiration des intellectuels). Le prix, qui sera lancé cette année, sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats du concours national "écrits au temps du confinement", prévue mercredi prochain à la salle du musée national public "d'art moderne et contemporain" d'Oran et organisée par le club en

question, avec la participation de l'association "wahiou mouthaqafine" et la direction de la culture et des arts de la wilaya d'Oran, a déclaré le romancier Cherif Rouane. A cette occasion, les trois premiers lauréats de la catégorie "nouvelle", en l'occurrence Rajaâ Mohamed, Mrah Rachid d'Oran et Benda-hou Nabil de Tlemcen, ainsi que les trois premiers lauréats dans la catégorie "pensée", à savoir Keddad Mohamed, Rassani Mohamed d'Oran et Samia Beahmed de Batna, seront récompensés, en plus des lauréats de la

catégorie "poésie", notamment Fatima Zohra Gharbi, Sohaïb Djaouadi d'Oran et Halfaoui Mohamed de Mascara, selon la même source. Ce concours virtuel, qui a eu lieu jusqu'au mois d'octobre dernier, a vu la participation de 72 candidats de différentes wilayas du pays, en plus de 8 innovateurs de Tunisie, du Maroc, d'Egypte et d'Irak, qui ont participé hors concours et ont été récompensés par des certificats de participation qui leur ont été envoyés par courrier électronique

A.Z

Comment arriver à déconnecter ?



Vous êtes chef d'entreprise et vous n'arrivez pas à vous déconnecter de votre travail. Pour cause, votre téléphone n'arrête pas de sonner et vous recevez des dizaines voire des centaines d'emails par jour. Pourtant, cette situation n'est pas inéluctable et vous pourriez très bien passer vos week-ends ou vos vacances tranquille ou profiter d'une conférence. Zoom sur quelques bonnes pratiques à mettre en œuvre si vous souhaitez enfin pouvoir prendre du temps pour vous.

Mettre un message d'absence et déléguer

Pour bien commencer à décompresser, vous pouvez adopter un geste simple : mettre un message d'absence ou d'indisponibilité sur votre messagerie téléphonique et email. Vous pouvez indiquer la personne à joindre en cas d'urgence qui saura répondre à votre place. Pour bien déléguer l'ensemble de vos fonctions, vous pouvez lister l'ensemble des tâches que vous effectuez dans vos journées. Il s'agira ensuite de créer des procédures explicites et de les transmettre à vos collaborateurs. N'hésitez pas à les accompagner quelques temps pour vous assurer qu'ils maîtrisent bien vos tâches. Contrôlez qu'elles soient bien exécutées. Vous pourrez alors partir l'esprit tranquille. Si vous êtes du genre anxieux, vous pouvez mettre en place des garde-fous qui contrôlent que le travail est bien exécuté. Être tranquille implique souvent de faire confiance. Vous avez peur de rater l'offre du siècle ou vous ne pouvez déléguer cette tâche à un collaborateur ? Pensez aux assistants à distance qui feront le tri pour vous.

Créer des lignes et emails spécifiques

Si vous avez encore du mal à vous déconnecter, vous pouvez vous doter d'une seconde ligne téléphonique et d'un second email à n'utiliser qu'en cas d'extrême urgence. Indiquez bien à ceux qui auront cette ligne les conditions dans lesquelles ils doivent l'utiliser, il ne s'agit pas qu'on vienne vous perturber pendant votre repos. Si vous êtes seul dans l'entreprise, vous pouvez procéder de la même manière en précisant sur vos messages d'absence les conditions d'utilisation de ces moyens de

communication. N'hésitez pas en cas de demande non urgente qui arriverait sur ces lignes à préciser que vous êtes en vacances par exemple, votre date de retour et de traitement de la demande. Vous pouvez créer un email type pour ne pas passer de temps. Si vous recevez des courriers indésirables, désabonnez-vous immédiatement pour éviter toute perturbation.

Réaliser que personne ne devrait être indispensable

Personne ne devrait être indispensable dans une entreprise y compris vous. Savoir déléguer est essentiel ne serait-ce que pour que la société ne dépende pas d'une personne en cas de soucis de santé par exemple ou d'accident. Dans tous les cas, vous allez devoir résister sur la durée et les moments de break sont nécessaires. Pour cela, n'hésitez pas à créer un maximum de processus qui décryptent les attitudes à adopter suivant les différentes situations que vous rencontrez comme vu plus haut. Il faut réaliser que moins l'entreprise dépend d'un de ses membres, plus elle prend en général de la valeur même si cela peut faire parfois peur de voir le navire partir sans nous à son bord. Au fond toutes les tâches que vous faites ne sont qu'un assemblage de plus petites que peuvent parfaitement réaliser vos collaborateurs et vous faites peser un risque à votre entreprise en créant une dépendance.

Faire un travail sur soi

Le plus difficile lorsque l'on prend des vacances reste le travail sur soi qui est nécessaire et cette envie de regarder son téléphone ou ses emails. Pour être sûr de le faire le moins possible, vous pouvez vous donner des horaires précis de consultation ou indiquer à vos collaborateurs des moments où vous êtes joignable. Vous devez réaliser qu'il est extrêmement rare qu'une tâche demande une réponse immédiate alors autant, si vous n'avez pas délégué, vous dire que rien ne réclame votre présence. Même lorsque vous êtes présent dans l'entreprise, il y a des moments où vous n'êtes pas forcément connecté à votre boîte email ou encore à votre téléphone. Autant vous dire que sauf exception votre présence n'est pas nécessaire dans l'immédiat.

K.Amel

Un moment particulier pour le dirigeant

Parce qu'un projet de cession semble tout aussi important qu'un projet de création, il est primordial de savoir où vous mettez les pieds. Qu'il s'agisse de céder une filiale pour se concentrer sur son cœur de métier ou de vendre sa société et réinvestir dans une nouvelle aventure entrepreneuriale, le moment où un entrepreneur lègue sa boîte demeure toujours un événement particulier. Avant tout projet de cession d'entreprise, un dirigeant doit se poser les bonnes questions. D'un côté pratique, vous devrez généralement prévoir de nombreuses étapes avant d'entamer le processus de cession, comme le sort que vous réservez à votre immobilier (bureaux) et

l'avenir auquel vous vous destinez en tant que dirigeant après la cession (arrêt d'une activité, ou non). Quoi qu'il en soit, parmi les interrogations basiques et essentielles que le chef d'entreprise se pose, on retrouve les suivantes : quelle est la valeur de mon entreprise ? Qui pourrait reprendre efficacement ma boîte et dans quelles conditions ? Quelles sont les démarches à suivre (juridiques, administratives ...) ? Comment optimiser le nouveau patrimoine perçu après la revente ? Afin d'apporter une réponse circonstanciée à chacune de ces interrogations, il est essentiel de s'adjoindre les services de conseillers externes, dont les banques font partie.

Derrière un concept peut se cacher une forêt d'idées et la réussite



Yariv ABEHSERA, fondateur CEO de Travelski (groupe Travelfactory), leader sur le web des vacances à la montagne, a su dupliquer une idée qui l'a conduit à réaliser des séjours en package tout en les adaptant à chaque client.

Comment vous est venue l'idée ?

C'est la conjonction de deux éléments. J'avais créé auparavant un tour-opérateur étudiant, GOLDEN Voyages, et nous vendions un package pour les étudiants tout compris : l'hébergement, le ski pass, l'accès en boîte de nuit, ... tout ce que nous pouvions imaginer pour les satisfaire et simplifier leur séjour. Lors d'un voyage avec ma famille en République dominicaine en 2005, j'ai découvert la formule all inclusive. J'ai eu un déclic et je me suis dit que ce qui se faisait pour la famille, je le pratiquais déjà pour les étudiants. Il m'est venu l'idée que j'allais le mettre en place notamment pour les familles. Cela n'existait pas à l'époque de pouvoir tout réserver en quelques clics et TRAVELSKI est ainsi né.

Comment a évolué l'entreprise ?

Désormais, c'est la technologie et le fait de pouvoir créer son séjour à la carte qui a changé. Chaque membre peut décider ce dont il a besoin et ce qui ne lui est pas nécessaire. Certaines personnes vont skier, d'autres non par exemple ou encore un autre va posséder ses propres skis. Il s'agit de pouvoir adapter l'offre et de pouvoir moduler le prix en fonction des besoins réels de chaque membre du groupe individuellement. Ce business model a été relativement inchangé depuis la création de TRAVELSKI.

Quelle a été la principale difficulté ?

Je pense qu'il y a déjà les évolutions technologiques permanentes. Il nous a fallu en l'espace de deux-trois ans suivre le grand bouleversement de la recherche des internautes par rapport à l'ordinateur vers le mobile. Cela nous a donc obligés naturellement à totalement refondre l'expérience utilisateur pour l'adapter à ce nouveau mode de navigation. Cela a nécessité énormément d'investissement afin que le client qui recherche sur ordinateur et sur le mobile n'ait pas un sentiment de rupture dans la manière de rechercher le produit par exemple. Cela peut paraître simple mais cela demande beaucoup de travail de réflexion et d'investissements économiques. Il a fallu réaliser de nombreux tests pour se mettre en conformité avec les attentes.

D'autres développements par la suite ?

Au départ nous étions davantage un distributeur puisque nous avions un rôle d'agrégateur d'offres globales et nous faisons des packages. Ensuite nous avons fait évoluer notre modèle vers le métier de OTO pour lequel nous prenons des risques nous-mêmes pour favoriser l'expérience de nos clients. En 2010, nous avons réalisé une levée de fonds auprès de KEESINGHT de 5 millions d'euros afin de renforcer la technologie et amplifier la structuration de l'entreprise. Il fallait se structurer pour libérer l'énergie des fondateurs et créer des valeurs plutôt que de s'occuper des fiches de paie etc. Enfin, elle avait pour but de faire des acquisitions et de se consolider sur le marché. Enfin, j'ai décidé de vendre 73 % de mon groupe au leader mondial du domaine skiable, la Compagnie des Alpes, afin de nous développer de manière exponentielle et nous attaquer au marché européen avec une présence en Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas et en Suisse et

passer à l'échelle industrielle. Il y avait besoin également de sortir le fonds d'investissement pour qu'il retrouve sa liquidité.

Quels sont vos prochains défis ?

Il y a deux grands défis : le premier est d'emmener TRAVELSKI à l'international et de transformer l'entreprise en une entreprise européenne. Il faut transformer une culture française en une culture multi-européenne car nous avons ouvert trois sites et il a fallu les penser selon la culture de chaque pays. Nous ne nous sommes pas contentés de traduire basiquement le site mais véritablement de l'adapter à chaque pays. Nous sommes en pleine mutation et je vois l'entreprise changer en passant à une nouvelle culture et un nouveau paradigme. Ce qui est bien, c'est que nous avons gardé une marge de manœuvre grâce au fonds d'investissement et finalement je ressens une continuité dans la gouvernance de l'entreprise.

En résumé, le plus important c'est ?

Finalement nous pouvons résumer l'ensemble des difficultés par une réelle agilité car il fallait passer d'agrégateur à tour opérateur et en prendre le risque. Ensuite, la rapidité car il faut gérer l'obsolescence de la technologie parce que le client veut avoir rapidement sa réponse. Enfin la gestion de la croissance humaine dans l'entreprise : comment nous gardons l'esprit start-up dans une société qui grandit vite. Nous sommes passés de 30 à 130 collaborateurs en 10 ans et j'ai toujours considéré qu'il fallait garder cette âme de remise en cause perpétuelle afin de garder de l'agilité, de la ténacité et de la détermination pour faire en sorte que tous les ans nous soyons à 20 à 30 % de croissance.

Qu'est-ce qui vous

motive encore ?

A titre personnel -Yariv ABEHSERA-, j'ai cette joie de me dire que j'ai réussi le défi de passer d'une start-up à une boîte européenne capable d'accueillir 500 000 Skieurs en France. Il n'existe pas d'opérateur européen donc cela est un véritable challenge. C'est un peu la troisième phase de l'entreprise et en même temps, j'aime suivre les nouveaux concepts afin de garder notre attractivité auprès des millennials. Cela va prendre 4-5 ans et je suis heureux d'avoir un industriel qui m'a fait confiance. Le projet est intéressant car il reste un projet entrepreneurial avec un œil bienveillant de l'actionnaire. Je n'aurais pas pu le faire seul et nous avons gardé de la marge de manœuvre.

Comment s'est développée l'entreprise ?

Yariv ABEHSERA : au début, nous avons concentré le volume de nos prestations sur une quinzaine de stations. Il fallait que nous puissions avoir en contrepartie du volume la possibilité de négocier pour le client, autrement dit qu'il fasse une bonne affaire. C'est en fait grâce à la technologie et au volume que nous réalisons que nous avons pu remplir la promesse client à savoir améliorer son rapport qualité/prix et tout cela en quelques clics. Il était nécessaire que si le client achète en une seule fois, il paie moins cher l'ensemble des prestations que s'il les avait prises séparément. La première année, nous avons fait 2 000 clients et nous avons grandi rapidement. Cette année, nous avons fait 20 500 dossiers et 82 000 clients l'an dernier. La société enregistre une croissance de 20 % en moyenne chaque année depuis 7 ans. Je pense que nous avons également développé l'expérience client en dehors de la simplification de

l'acte d'achat. Nous avons commencé à prendre en garantie certains éléments et nous avons créé un label qui s'appelle Skissim by Travelski qui vous garantit par exemple qu'en même temps que vous recevez la clé, vous aurez les skipass. Le client gagne en temps et en confort pour son séjour. Nous gérons les prestations nous-mêmes afin de rendre le séjour plus agréable.

4 Conseils d'Yariv ABEHSERA

- Les 5 premières années sont difficiles : il y a énormément de sacrifices pour l'entourage. Il faut donc de la détermination. Entre l'idée que l'on a et la validation du model, existe un pivot. La moitié des entreprises en change dans les trois ans et il faut accepter de tomber, de se relever et continuer. Il est courant que le tableur Excel ne corresponde pas à la réalité.
- Apprendre de ses échecs : c'est fondamental. En France on considère encore que c'est une catastrophe alors que ce n'est qu'un apprentissage. Il ne faut pas que les échecs deviennent un motif d'abandon.
- Être humble : il faut accepter les conseils de l'entourage, de mentor ou de tuteur qui vont essayer de vous faire éviter de faire les mêmes erreurs qu'eux. On considère souvent que l'on va réinventer l'eau chaude alors que les conseils sont précieux. Je m'efforce lorsque je suis à une phase par exemple pour lever des fonds de prendre des conseils. Il ne faut pas les exécuter non plus à 100 %.
- Savoir debriefer de ses échecs : il faut prendre des moments de debriefs comme de briefs. Il faut analyser ce qui n'a pas marché comme ce qui a marché. Je pense qu'il faut le faire dans les deux sens. Parfois, il ne faut pas se contenter de corriger ce qui n'a pas marché mais aller davantage dans la direction de ce qui marche.

Environ 1,44 million de réfugiés auraient besoin de réinstallation à travers le monde (HCR)

Environ 1,44 million de réfugiés auraient d'urgence besoin de réinstallation à travers le monde, selon l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Seulement 22.770 d'entre eux ont été réinstallés en 2020 avec l'appui du HCR, c'est le nombre de réinstallations le plus faible jamais observé par le HCR depuis près de deux décennies, du fait des quotas limités qui ont été proposés par les Etats ainsi que de l'impact de la pandémie de Covid-19 qui a retardé les départs et les programmes. "Nous espérons que l'année 2020 restera une anomalie historique en termes de réinstallation des réfugiés. Nous appelons d'urgence les gouvernements à intensifier leurs programmes cette année, à offrir davantage de places de réinstallation, à accélérer la gestion des cas et à nous aider à sauver la vie de personnes

menacées et extrêmement vulnérables", a indiqué la Haut Commissaire assistante du HCR chargée de la protection internationale, Gillian Triggs. "L'année 2020 a été extrêmement difficile pour toutes les populations à travers le monde, mais elle l'a été encore davantage pour de nombreux réfugiés, dont la situation était déjà précaire et qui luttent pour leur survie", selon l'agence de l'ONU. Alors que la pandémie a profondément impacté le nombre de réfugiés pouvant être réinstallés en 2020, le HCR est encouragé par le fait que 20 pays ont néanmoins repris leurs programmes, avec l'examen de dossiers de candidature et l'accueil de réfugiés tout au long de l'année. Beaucoup d'entre eux ont mis en œuvre des modalités innovantes et flexibles pour gérer la réinstallation malgré la pandémie. "Nous avons constaté que la réinstallation

des réfugiés peut être menée à bien, même durant une crise sanitaire mondiale, tant que des protocoles appropriés en termes de santé et de sécurité sont appliqués", a indiqué Gillian Triggs. En majorité, les réfugiés réinstallés en 2020 étaient originaires de la Syrie, de la République démocratique du Congo et de Birmanie. Avec 85% des 20,4 millions de réfugiés à travers le monde – relevant de la compétence du HCR – accueillis dans des régions en développement, la réinstallation est un moyen tangible pour les Etats de mieux protéger les réfugiés, de faire preuve de solidarité et d'apporter leur appui aux pays d'accueil. Le regroupement familial facilité, ainsi que les voies complémentaires d'admission pour des possibilités d'emploi et d'éducation, sont d'autres opportunités pour les réfugiés.

M.L

Espagne Le ministre de la Santé candidat aux élections régionales en Catalogne

Le ministre espagnol de la Santé, Salvador Illa, va quitter mardi ses fonctions pour se porter candidat aux élections régionales en Catalogne, a annoncé lundi le gouvernement. "Le ministre de la Santé, Salvador Illa, commence aujourd'hui ses dernières 24 heures à la tête du ministère. Il participera à son dernier conseil des ministres mardi et son remplaçant sera annoncé" ce jour-là, a indiqué l'exécutif dans un communiqué. Le départ de M. Illa du gouvernement était connu depuis la fin décembre mais le gouvernement n'en avait pas encore fixé la date précise. Selon la presse, sa remplaçante devrait être la ministre des Politiques territoriale et de la Fonction publique, Carolina Darias. Le chef du gouvernement central, Pedro Sanchez, avait initialement fait appel à M. Illa en tant que représentant des socialistes catalans au sein du gouvernement. Mais avec la pandémie, ce Catalan de 54 ans est devenu le visage de la lutte contre le Covid en Espagne. Après un an au sein du gouvernement, M. Illa sera le candidat des socialistes lors des prochaines élections régionales en Catalogne (nord-est), région qui a été le théâtre d'une tentative de sécession en 2017. Ce scrutin doit normalement se tenir le 14 février comme prévu initialement, la justice étant revenue sur la décision du gouvernement régional de les reporter à la fin mai en raison de la pandémie. Selon les derniers sondages, M. Illa pourrait arriver en tête devant les indépendantistes qui gouvernent actuellement la région. Il quitte le gouvernement alors que l'épidémie est repartie à des niveaux records en Espagne, qui est déjà l'un des pays les plus touchés d'Europe avec plus de 55.000 morts.

Covid-19

Plaidoyer pour l'établissement d'un "échancier" de vaccination

Le chef de service "Infectiologie" de l'hôpital de Boufarik, Dr Mohamed Yousfi, a plaidé, lundi à Alger, pour l'établissement d'un "échancier" de vaccination contre la Covid-19, préconisant le maintien de la fermeture des frontières.

"Nous attendons l'arrivée du vaccin en Algérie, mais ce que nous attendons le plus des pouvoirs publics, c'est qu'ils aient une visibilité en matière d'échancier de vaccination", a déclaré Dr Yousfi au forum du quotidien Le Courrier d'Algérie.

Il a également insisté sur l'importance d'instaurer un climat de confiance au sein de la population concernée par la vaccination, en premier lieu les personnels de santé et les malades chroniques. L'intervenant a estimé que l'Algérie "n'est pas en retard" par rapport au lancement de la campagne de vaccination, d'autant plus, a-t-il précisé, que de nombreux pays qui ont fait leurs commandes de vaccins depuis plusieurs mois, attendent toujours l'arrivée de ces vaccins. Il a tenu, à cet égard, à rassurer la population quant à l'efficacité de ce vaccin qui demeure, a-t-il souligné, "le seul moyen pour contrer cette pandémie". Dans le même contexte, Dr Yousfi, également président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSP), s'est prononcé en faveur du maintien de la fermeture des frontières, préconisant "beaucoup de prudence" à l'arrivée des voyageurs de l'étranger. Il a fait observer, à ce propos, que la fermeture des frontières a permis à l'Algérie de freiner la propagation de la pandémie, contrairement à plusieurs pays, dont les voisins immédiats, qui connaissent des situations "préoccupantes". Dans le même sillage, Dr. Yousfi a rappelé la nécessité du respect des mesures-barrières et préventives pour éviter une nouvelle vague de l'épidémie, saluant les efforts déployés pour assurer le bon déroulement de la campagne de vaccination contre la Covid-19.

L.K

Grande-Bretagne

Le pays risque "une épidémie de pauvreté éducative"

Le président de la commission chargée de l'Education à la chambre basse du Parlement britannique, Robert Halfon, a prévenu lundi, que le pays risquait "une épidémie de pauvreté éducative et de santé mentale", dans le contexte des restrictions liées à la pandémie de la Covid-19. "La machine étatique doit se concentrer sur la réouverture des écoles" avec une "feuille de route" du gouvernement, a-t-il plaidé, car autrement "nous risquons une épidémie de pauvreté éducative et de santé mentale".

Le gouvernement britannique se trouvait lundi sous pression, y compris de son camp conservateur, pour fournir un calendrier de réouverture des écoles, qui pourraient rester fermées jusqu'à Pâques en raison du confinement contre une nouvelle vague de la pandémie. Des voix de plus en plus nombreuses demandent que les enseignants soient vaccinés en priorité, dès que les 15 millions de soignants et de personnes les plus âgées auront reçu leur première dose de vaccin contre le nouveau coronavirus, d'ici mi-février, selon l'objectif du gouvernement. "Les écoles seront bien sûr une priorité mais je pense que personne ne voudrait voir les restrictions levées si rapidement alors que le taux d'infection est toujours très élevé, de sorte qu'il puisse mener à une autre propagation importante des infections", a réagi le Premier ministre Boris Johnson, en marge de la visite lundi d'un centre de vaccination. Il a toutefois indiqué que son gouvernement pourrait examiner "le relâchement potentiel de certaines mesures", sans préciser lesquelles, à partir du 15 février s'il atteint son objectif en termes de vaccination. Les écoles sont fermées depuis début janvier au Royaume-Uni, pays d'Europe le plus durement touché avec près de 98.000 morts, qui s'est re-confiné pour la troisième fois en raison d'une flambée des contaminations attribuées à un nouveau variant du nouveau coronavirus considéré comme beaucoup plus contagieux. Durant le week-end, le ministre de la Santé, Matt Hancock, a refusé de garantir qu'elles rouvriront avant Pâques, début avril, soulignant que les contaminations devraient d'abord continuer à baisser pour relâcher la pression sur des hôpitaux au bord de la rupture. Les enfants "sont les victimes oubliées de cette pandémie et nous devons commencer à penser à leurs perspectives et leur avenir aussi", a regretté l'ancienne ministre conservatrice, Esther McVey, dans le Daily Telegraph. Plus de 6,3 millions de personnes au Royaume-Uni ont déjà reçu une première dose d'un vaccin contre le nouveau coronavirus depuis le début de la campagne de vaccination début décembre.

M.K

Covid-19

Le vaccin de Moderna efficace contre les variants britannique et sud-africain

Le vaccin de Moderna contre le Covid-19 reste efficace contre les variants britannique et sud-africain du coronavirus, a annoncé lundi la société de biotechnologie américaine dans un communiqué. Les experts s'attendent à ce que le vaccin "protège contre les variants détectés à cette date", a-t-elle affirmé au terme d'essais. Moderna a toutefois précisé qu'elle allait travailler à développer une dose supplémentaire pour accroître encore la protection contre ces variants. "L'étude n'a pas montré d'impact significatif sur les titres (niveaux, ndlr) d'anticorps contre le variant B.1.1.7 par rapport à de précédents variants", a expliqué Moderna à propos du variant britannique. En revanche, "une réduction par six" des niveaux d'anticorps contre le variant sud-africain (B.1.351) a été observée. Mais "malgré cette réduction", les niveaux d'anticorps "restent au-dessus de ce qui est attendu comme nécessaire pour procurer une protection", écrit Moderna. Pour étudier l'impact de son vaccin, appelé mRNA-1273, Moderna a réalisé des prélèvements de sang sur huit personnes ayant reçu les deux doses de son remède, et plusieurs primates également immunisés. "Nous sommes encouragés par ces nouvelles données, qui renforcent notre confiance dans le fait que le vaccin de Moderna contre le Covid-19 devrait protéger contre ces nouveaux variants détectés", a déclaré le patron Stéphane Bancel, cité dans le communiqué.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde
Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA EURL
EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Présidentielle de la CAF Le futur président doit être d'une "intégrité absolue" (responsable Fifa)



Le prochain président de la Confédération africaine de football doit être "d'une probité absolue", a indiqué le directeur du développement de la Fifa, Veron Mosengo-Omba. "Le futur président de la CAF doit être une personne d'une intégrité absolue", a indiqué M. Mosengo-Omba, en répondant à une question sur le portrait-robot du prochain président de la CAF. Sur les quatre candidats à la présidence de la CAF, les dossiers des présidents Augustin Senghor et Jacques Anouma ont été validés, ceux des présidents Ahmed Yahya de la Mauritanie et Patrice Motsepe de l'Afrique du Sud nécessitent un complément d'informations, selon la Commission de gouvernance de la CAF. En plus de sa "probité morale", le prochain patron de la CAF doit être engagé résolument pour le développement du football sur le continent, selon le représentant de l'instance interna-

tionale. "Sa priorité doit être de développer le football africain et d'être à l'écoute des fédérations africaines", a-t-il dit dans un entretien accordé à l'agence de presse sénégalaise APS, précisant que cela veut dire "collaborer étroitement" avec la Fifa. "La CAF et la Fifa ayant des objectifs communs. En ce sens, elle est bien évidemment intéressée par les élections à la CAF, mais elle n'a pas de candidat parce qu'elle ne vote pas", a réitéré Veron Mosengo-Omba. Mais aussi, "tout le monde sait que le président de la CAF devient vice-président de la Fifa qui procèdera au contrôle d'intégrité de tous les candidats. Elle est aussi intéressée à cet égard", a-t-il ajouté. "Personnellement, à un certain moment, je pense que la Fifa devrait s'exprimer et dire avec qui, elle préférerait travailler. Cela n'a rien d'une ingérence", a-t-il estimé.

M.L

Foot

Les revenus des gros clubs européens amputés de plus de 2 mds EUR en 2020/2021

Les vingt clubs européens de football les plus riches devraient enregistrer une baisse de revenus supérieure à 2 milliards d'euros en 2020/21 à cause de la pandémie de coronavirus, selon une estimation du cabinet britannique Deloitte dévoilée mardi. Le top-20 avec notamment le FC Barcelone (1er avec 715,1 M EUR) et le Real Madrid (2e avec 714,9 M EUR) a généré 8,2 milliards d'euros lors de la saison 2019/20 perturbée par le nouveau coronavirus, un total en retrait de 1,1 milliard sur un an, selon le rapport annuel "Football Money League". Les chiffres sont partiels car une partie des revenus liés aux compétitions européennes, terminées en août après la clôture des comptes pour certains clubs, sera rattachée à la saison en cours. Néanmoins, les experts de Deloitte s'attendent à une baisse encore

plus forte en 2020/21, notamment en raison du huis clos imposé dans les stades d'Europe. Sur la saison 2019/20, la baisse s'explique principalement par une forte diminution des revenus liés aux droits télévisuels (-937 M EUR, soit -23% sur un an), encore plus prononcée que celle concernant la billetterie (-257 M EUR, -17%). Tous les membres du top-20 européen ont vu leurs revenus baisser, à l'exception des Russes du Zénit Saint-Petersbourg et des Anglais d'Everton. Si le Barça a conservé sa première place au classement Deloitte, son avance sur le Real a fondu. L'argent généré par le club catalan est en retrait de 15%, contre 6% pour son rival madrilène qui a limité la casse grâce à une hausse des revenus commerciaux (partenariat avec Adidas notamment).

M.L

Oran

Portes ouvertes sur le beach-tennis au complexe touristique "Les Andalouses"

Des journées portes ouvertes sur le beach-tennis seront organisées vendredi et samedi prochains au complexe touristique "Les Andalouses" (Oran), dans le cadre de la promotion de cette discipline, a-t-on appris mardi des organisateurs. Au menu de cette manifestation, figurent des séances d'initiation des enfants et également des adultes, ainsi qu'un tournoi amical opposant des tennismen ayant déjà gagné des échelons dans cette spécialité très peu connue en Algérie, a indiqué, à l'APS, Walid Taleb Bendiab, membre organisateur de ce rendez-vous sportif qui aura lieu au niveau de la plage "Les Andalouses" à Aïn El-Turck (ouest d'Oran). "Ca fait déjà six mois qu'on est en train de silloner le pays en organisant des portes ouvertes. L'étape d'Oran intervient après celles de Tamanras-

set, Béchar, Mostaganem, Alger, Tipasa et Béjaïa", a-t-il déclaré, exprimant sa satisfaction quant à l'engouement suscité chez les enfants et même les adultes. Il a, en outre, fait savoir que les organisateurs, tous des anciens tennismen activant sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis, mettent gratuitement à la disposition des participants le matériel nécessaire pour cette discipline, tout en veillant au respect des règles sanitaires en vigueur de prévention contre le Covid-19. Le beach-tennis est un jeu de balle avec raquette. Sa pratique ludique a évolué vers un sport consistant à adapter le jeu de tennis aux conditions de plage. Il se joue avec raquette de tennis traditionnelle (raquette pleine) et raquette de tennis classique utilisée en Amérique du nord.

LEILA.M

Sport - CIO

L'Italie garantit l'autonomie de son Comité olympique pour éviter des sanctions

Le gouvernement italien a adopté in extremis mardi un décret garantissant l'autonomie du Comité olympique italien (Coni), à la veille d'une réunion du Comité international olympique (CIO) où doivent être discutées d'éventuelles sanctions contre le pays, pouvant aller jusqu'à une exclusion des Jeux olympiques. "Le Conseil des ministres a approuvé le décret contenant les normes qui garantissent l'autonomie du Coni. La parole est désormais au Parlement", qui doit encore valider ces dispositions, a déclaré le ministre des Sports Vincenzo Spadafora. Ce décret a été approuvé peu avant la démission annoncée du gouvernement Conte. L'Italie est depuis deux ans dans le collimateur du CIO, qui a plusieurs fois mis en garde Rome face aux risques d'ingérence gouvernementale dans la gestion du Coni. Les sanctions possibles peuvent aller jusqu'à la suspension du comité italien ainsi que l'exclusion du pays des Jeux olympiques, et donc à l'obli-

gation pour les athlètes "azzurri" de concourir sous un drapeau neutre et sans leur hymne. "Au regard de la longue et glorieuse histoire sportive et démocratique de notre pays, il était improbable que l'Italie soit si durement sanctionnée demain (mercredi), mais la décision d'aujourd'hui dissipe tous les doutes et résout le problème de l'indépendance du Coni", a estimé le ministre Spadafora. L'instance dirigeante du sport mondial, très sourcilieuse sur l'indépendance des comités olympiques nationaux, un élément clé de sa Charte olympique, avait demandé à l'exécutif italien de remédier à plusieurs problèmes qui mettent en cause l'autonomie du comité italien. L'origine du contentieux remonte à la fin 2018 quand l'agence gérant les salariés et les moyens, notamment financiers, du Coni, était devenue un organisme dépendant directement du gouvernement. Jusque-là, cette agence était gérée directement par le Comité olympique italien.

M.M

Mots codés

	C					A			I					C		A
	I			R			A		I		A			I		I
	R						R		A				I		A	I
	R	A					I	R				R		A		
									A		I		R			
			A				A			I						R
													I			
	A			I					A				A			I
							R		I							
		I	C				I				R	I	C		A	C
							R					A		R		R

Mots mélangés

ABRIBUS ALPAGE
ASPERGER ATTRAPE
BORDURE BRUMEUX
BUEE CLIMAT
DEBARRAS DEROUTE
FOLATRE FORTICHE
GIGOTER GRATTE
GRENADINE
JOBARD LARMOYANT
LASER LEURRE
MILLIARD NOTARIAT
OMBLE PARADE
PARTERRE PERMIS
PHRYGIEN PYGMEE
QUADRILLE
REPARABLE ROUBLARD
SABORD

E	D	Q	L	J	B	E	S	R	X	D	E	N	L	S	E
H	R	D	U	A	O	E	L	U	E	L	O	N	A	A	N
C	A	R	E	A	R	B	E	B	B	T	E	B	S	S	I
I	L	A	E	T	D	M	A	M	A	I	O	U	E	P	D
T	B	I	A	T	U	R	O	R	G	R	R	G	R	E	A
R	U	L	M	R	R	O	I	Y	D	Y	A	B	I	R	N
O	O	L	B	A	E	A	R	L	A	P	P	P	A	G	E
F	R	I	S	P	T	H	P	E	L	N	B	U	E	E	R
S	I	M	R	E	P	A	R	A	D	E	T	T	A	R	G

Sudoku

	9			7	8			
			9			1		6
	7		5	6	1	2		8
2		9	3				6	4
4		7				5		1
5	3				6	9		7
1		3	7	2	5		4	
7		5			9			
			4	1			8	

Solution sudoku

5	8	7	3	1	4	9	2	6
2	1	3	6	8	9	5	4	7
6	4	9	5	2	7	3	8	1
7	2	6	9	4	1	8	3	5
1	3	5	2	6	8	7	9	4
4	9	8	7	5	3	6	1	2
8	6	2	1	9	5	4	7	3
9	7	1	4	3	6	2	5	8
3	5	4	8	7	2	1	6	9

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT :

1. Paresser au soleil. 2. Frappe durement celui à qui il est jeté. 3. Pas n'importe où. Menât à l'épuisement. 4. Matière de jean. Mot plein de caprice. 5. Erbium symbolisé. Canot très rapide. 6. Fouille du regard. 7. Guide des Soviets. 8. Marin des marais. Composition de plâtre. 9. Imagerie nucléaire. Jeu de pions chinois. 10. Glousser comme une poule. 11. Hausse des cours. Sont en possession. 12. Point gagnant. Un prince en exil.

VERTICALEMENT :

A. Pas jolies jolies ! Spécialité niçoise. B. Cerné de toutes parts. Il ne suit pas la flèche. C. Sans un poil blanc. Ou c'est sacré ou sans valeur... D. Abréviation de l'astate. Passage franco-espagnol. Ce peut être une impasse. E. Douleur chronique. F. On les jette par jeu. Un petit morceau d'euro. Il monte en cas de scène. G. Coule de source. Prénom masculin. H. Temps après l'heure dite. Citadelle corse

Mots fléchés

RAPPEL	DES MILLIARDS DE KILOMÈTRES	ELLE FUT COUVERTE D'OR	PATRIE DE MAURICE LEBLANC	DE L'HELLADE	IL MENA UNE DOUBLE VIE
QUI A TOUT DU RAISIN	DÉSUETE	CE N'EST PAS DE LA VEINE	CIRCULE À PARIS	BOUTS D'ÉPI	
		OPPORTUNITÉ			
DISSIMULE L'IDENTITÉ	SONS DE CLOCHE				
OCCUPÉ INDUMENT	ELLE EST ATTACHANTE				
				DÉBUT DE COLLECTION	
				CHASSE L'ENNUI	
PIQUANT ET SUR			POSSESSIF		RECUEIL ISLANDAIS
BELLE DE GALICE			APPELA À COMPARAÎTRE		
		DANS CERTAINS ARBRES			ÉCOLE DE HAUT NIVEAU
		CHEF DE TRAIN			
INCAPACITÉ					
ON Y EST BIEN				UNE IDÉE DE WILSON QUI FIT UN FLOP	
PARTIES POUR LA VIE			FOURNISSEURS DE TUILES		

Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

M. BOUKADOUM REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RDC FÉLIX TSHISEKEDI



Le ministre des Affaires étrangères, M. Sabri Boukadoum, a effectué les 25 et 26 janvier 2021, une visite officielle en République Démocratique du Congo (RDC), au cours de laquelle il a été reçu par le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. M. Boukadoum a été reçu, en audience, par le président Tshisekedi, à qui il a transmis un message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Lors de cette visite, le chef de la diplomatie a eu des entretiens avec son homologue, Mme. Tumba Nzeza Marie, ministre des Affaires étrangères de la RDC. Le déplacement du ministre à Kinshasa s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations bilatérales et de l'examen des voies et moyens de développer la coopération entre les deux pays (Algérie/RDC), ainsi que la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment en prélude à la prise, par la RDC, de la présidence tournante de l'Union Africaine (UA), selon le communiqué.

BIODIVERSITÉ:

VON DER LEYEN APPELLE À "DAVANTAGE D'EFFORTS"

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a appelé mardi à déployer davantage d'efforts pour préserver la biodiversité, plaidant pour un pacte international à même de protéger la nature et les écosystèmes, à l'image de l'Accord de Paris pour le climat conclu en 2015. "Nous avons beaucoup parlé des liens entre la perte de biodiversité et la Covid-19. Maintenant, nous devons passer à l'action", a-t-elle insisté dans une intervention lors du Forum économique mondial de Davos tenu en mode virtuel. "Si nous n'agissons pas de toute urgence pour protéger notre nature, la prochaine pandémie sera imminente", a mis en garde Mme von der Leyen, soulignant que la COP15 sur la biodiversité, qui se tiendra cette année à Kunming en Chine, devra être "comme la COP21 l'a été pour le climat", avec "la même ambition au niveau mondial". La présidente de l'exécutif européen a, par ailleurs, annoncé que l'Europe présentera bientôt un cadre juridique pour "la restauration d'écosystèmes sains" ainsi qu'une législation pour garantir que le marché de l'UE "n'entraîne pas la déforestation à l'autre bout du monde". Rappelant que la préservation de la biodiversité est l'une des priorités du Pacte vert de l'Europe, Mme von der Leyen a relevé que dans le cadre de son ambition climatique, l'UE vise un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'un montant 55% d'ici 2030 avant une neutralité climatique d'ici 2050.

CORONAVIRUS :

243 NOUVEAUX CAS, 193 GUÉRISONS ET 5 DÉCÈS CES DERNIÈRES 24H EN ALGÉRIE

Deux cent quarante-trois (243) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 193 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, Dr Djamel Fournier. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 106.097 dont 343 nouveaux cas les dernières 24 heures, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2871 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 72.336, a précisé Dr Fournier lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 27 villages ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas, 18 villages n'ont enregistré aucun cas, alors que 3 villages ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Fournier. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

RENCONTRE ÉCONOMIQUE MONDIALE « AGENDA DE DAVOS 2021 » CE QUE PRÉCONISE KLAUS SCHWAB POUR UNE ISSUE DE CRISE

Pas moins de 600 P-DG mondiaux représenteront le secteur privé dans 140 sessions diffusées en direct au public. Leurs conclusions alimenteront les groupes de travail pour la prochaine réunion annuelle à Singapour prévue du 25 au 28 mai.



Le fondateur et président exécutif du Forum économique mondial (FEM) Klaus Schwab a appelé à restaurer la confiance et la coopération mondiale, à l'occasion d'une cérémonie d'ouverture d'Agenda de Davos du FEM. « La première étape que nous devons entreprendre est de restaurer la confiance. Mais pour restaurer la confiance, nous devons renforcer tout d'abord la coopération mondiale », a insisté M. Schwab dans son discours de bienvenue. « Nous devons nous assurer que tout le monde contribue à façonner un avenir plus positif : les gouvernements, les entreprises, la société civile et aussi la jeune génération », a-t-il ajouté. Agenda de Davos 2021, sous le thème « Une année cruciale pour reconstruire la confiance », se tient virtuellement du 25 au 29 janvier, rassemblant un millier de dirigeants du monde pour relever les défis économiques, environnementaux, sociaux et technologiques après la pandémie de Covid-19. La semaine d'Agenda de Davos abordera cinq do-

maines, à savoir « Concevoir des systèmes économiques cohésifs, durables et résilients », « Stimuler une transformation et une croissance de l'industrie responsables », « Améliorer la gouvernance des biens communs mondiaux », « Exploiter les technologies de la quatrième révolution industrielle » et « Faire progresser la coopération mondiale et régionale », a indiqué M. Schwab. En ce qui concerne la transformation industrielle, M. Schwab souligne que « cela ne peut se produire que si les entreprises acceptent le capitalisme des parties prenantes, ce qui signifie que les entreprises ne servent pas seulement les objectifs à court terme des actionnaires, mais prennent en même temps en considération que les entreprises doivent agir comme un organisme social et servir les gens, la planète et la société dans son ensemble ». « Nous devons créer un nouveau système multilatéral. Un système multilatéral juste, un système multilatéral qui tient compte des nécessités du XXI^e siècle », a indiqué

M. Schwab, tout en appelant à des systèmes économiques et sociaux plus équitables et à créer des emplois suffisants et décentes afin de construire une société plus inclusive. A cette même occasion, le président suisse Guy Parmelin déclare que la semaine d'Agenda de Davos s'attaquera à des questions cruciales telles que « façonner une économie mondiale durable, renforcer la coopération mondiale, capitaliser sur les opportunités offertes par la technologie numérique ». « La rapidité et l'efficacité des développements de vaccins montrent exactement ce que les gouvernements, les entreprises et la communauté scientifique sont capables de réaliser lorsqu'ils unissent leurs forces », a-t-il martelé. Le FEM annonce que 600 P-DG mondiaux représenteront le secteur privé dans 140 sessions diffusées en direct au public et que les conclusions de la semaine d'Agenda de Davos alimenteront les groupes de travail pour sa prochaine réunion annuelle spéciale à Singapour, prévue du 25 au 28 mai.

Alger

suspension mercredi de l'alimentation en eau potable à Rahmania pour travaux (SEAAL)



ALGER, 26 jan 2021 (APS) - La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé, mardi dans un communiqué, une suspension de l'alimentation en eau potable, demain mercredi, dans la commune de Rahmania (Alger) en raison des travaux. Ces travaux de raccordement d'une canalisation principale de distribution s'étaleront de 7h00 à 20h00, a précisé la même source. Les localités concernées par cette suspension sont : 300 Logements sociaux OPG, 50 logements Hai Benaamane, Haouch Mahieddine, Zone d'activité et Haouch Kalandji. La société a souligné que l'alimentation en eau pota-

ble reprendra durant la soirée du mercredi 27 janvier 2021. En outre, la société a recommandé à ses clients, pour leur sécurité, de vérifier la fermeture des robinets d'eau afin d'éviter "une éventuelle inondation au moment du rétablissement de la distribution d'eau". Après la remise en eau, elle conseille de laisser couler à faible débit un des robinets d'eau froide pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans le branchement. Pour toute information, la SEAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, à savoir 1594, précisant qu'il est accessible 7j/7 et 24h/24.